



**SOS KANNERDUERF
LËTZEBUERG**
rapport annuel 2021



Sous le Haut Patronage de S.A.R.
la Grande-Duchesse



SOMMAIRE

LA PAROLE AUX ENFANTS	04
LE MOT DE LA PRÉSIDENTE	05
LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	06
REGARD SUR LES FINANCES	07
NOTRE ENGAGEMENT	08
Nos principes directeurs pédagogiques	09
Notre agenda 2030	10
Nos racines	12
Nos activités à travers le pays	14
Nos chiffres-clés 2021	15
Retour sur l'année 2021 en images	16
Nos actions	22
NOTRE ORGANISATION	46
Gouvernance	46
Ressources humaines	48
Formation continue	50
Bâtiments et infrastructures	52
Bilan financier	56



La photo de couverture et la majorité des photos d'ambiance présentées dans ce rapport annuel ont été prises sur les sites de SOS Kannerduerf Lëtzebuerg par Monsieur Emile Hengen.

Un grand Merci à tous les enfants, adolescent-e-s et adultes pour leur collaboration!

LA PAROLE AUX ENFANTS REGARDS SUR L'ANNÉE 2021

Entretien avec Leo (11 ans) et Elisa (14 ans)*

Comment avez-vous vécu l'année 2021 ?

Leo: C'était assez difficile parfois, surtout lorsque nous avons dû retourner en quarantaine parce que nous avions été en contact avec une personne positive à la Covid-19, ou quelquefois parce que nous étions nous-mêmes positifs.

Elisa: Ce que je trouvais vraiment dommage et parfois fatigant, était de ne pas pouvoir planifier les activités ou de faire spontanément ce dont on avait envie, et surtout de devoir toujours passer un test avant de pouvoir organiser quelque chose. En fait, on ne pouvait rien faire facilement et on avait moins de libertés.

Leo: Porter un masque était parfois pénible et certaines excursions que nous avions prévues n'ont malheureusement pas pu avoir lieu, soit parce que c'était fermé, soit parce qu'on était à nouveau en quarantaine. Évidemment c'était très dommage. Il y a quand même eu de bons moments comme, par exemple, lorsqu'on a pu partir en vacances en Hollande. C'était vraiment chouette !

Elisa: On s'est bien amusé au parc d'escalade et à la piscine.

Comment compareriez-vous cette année 2021 par rapport à 2020, la première année de la pandémie ?

Leo: C'était plus facile parce que ce n'était pas aussi sévère que l'année d'avant quand tout était fermé et qu'on ne pouvait vraiment aller nulle part pendant certaines périodes.

Les règles en 2020 étaient beaucoup plus strictes qu'en 2021, et nous étions beaucoup plus à la maison. En plus, je devais ranger encore plus ma chambre, ce que je n'aime pas.

Elisa: Je pense aussi que l'année 2021 a été bien meilleure que l'année précédente. Mais on ne pouvait toujours pas faire ce qu'on voulait et voir des amis spontanément quand on voulait. Comme je l'ai déjà dit, je n'ai pas aimé faire tous ces tests juste pour pouvoir faire quelque chose, bien que je comprends bien sûr qu'il était important de nous tester régulièrement pour éviter que trop de gens ne soient contaminés avec le virus.

Avez-vous un souvenir particulier de 2021 ?

Elisa: C'était vraiment super de pouvoir faire la nouvelle chanson du Kannerduerf. Nous avons eu l'honneur de chanter la chanson devant le Grand-Duc héritier et sa femme qui sont venus en septembre. C'était un moment vraiment spécial pour moi et la chanson est vraiment cool, car elle reflète nos idées.

Leo: Les visites à la piscine et au parc d'escalade étaient super. Et ce qui était vraiment génial, c'était notre grande fête de Noël au Kannerduerf en décembre. J'ai trouvé notre spectacle vraiment cool et les crêpes délicieuses. J'en ai mangé au moins dix !

Quels sont vos souhaits pour 2022 ?

Leo: J'espère que tout cela va enfin s'arrêter pour pouvoir à nouveau faire tout ce qu'on veut sans trop faire attention aux règles.

Elisa: Complètement d'accord. Et la paix pour l'Ukraine aussi.

Leo: Oui, et la paix pour l'Ukraine !

**Pour des raisons de protection de l'enfance, les véritables noms des enfants et des jeunes ne sont pas mentionnés. L'âge et le genre indiqués correspondent à ceux des enfants et des jeunes avec lesquels les entretiens ont eu lieu. L'entretien s'est déroulé au début du mois d'avril 2022.*

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Malgré tous nos espoirs, l'année 2021 a été marquée par la continuation de la pandémie liée à la Covid-19. La gestion de cet état d'urgence permanent est devenue une « normalité » tout en constituant un défi majeur pour notre cœur d'activité. En effet, et alors que les incertitudes se multiplient, le mot d'ordre de SOS Kannerduerf Lëtzebuerg est plus que jamais d'être le partenaire solide et fiable aux côtés des enfants et des jeunes.

Dans un contexte marqué par la quarantaine et l'isolement touchant davantage les plus vulnérables, notre attention s'est plus particulièrement portée sur la protection de l'enfance et la sensibilisation aux droits des enfants et des jeunes. Les compétences de la fonction de « délégué-e à la protection des droits des enfants et adolescents » ont été élargies pour assurer un accompagnement rigoureux à l'occasion de situations complexes tout en veillant à ce que le bien-être de l'enfant reste au centre de toutes les préoccupations. Notre longue expérience et les apprentissages récents ont accentué notre vigilance et permis de porter un regard aiguisé sur les besoins de chaque enfant et chaque jeune en fonction de sa situation spécifique.

Faire face aux nombreux défis du quotidien et, néanmoins, parvenir à se construire en tant qu'individu n'a pas été une chose facile pour la majorité de nos bénéficiaires. Ainsi, toute notre action a été guidée par notre objectif premier: veiller à ce que chacun-e grandisse avec les liens et l'environnement nécessaires pour se développer et s'épanouir. La résilience dont ils-elles ont fait preuve, en dépit de nombreuses circonstances déstabilisantes, a été impressionnante et figure parmi les constats positifs de l'année écoulée.

En 2021, SOS Kannerduerf Lëtzebuerg a prouvé, une fois de plus, que les capacités d'adaptation et d'innovation sont inscrites dans son ADN. Malgré des quarantaines répétitives, toute l'organisation a fait preuve de flexibilité pour pallier le manque de loisirs et de convivialité à certaines périodes. Cela a permis de développer rapidement une offre d'activités supplémentaires, notamment pendant les vacances scolaires. En été, nous avons ainsi lancé le « Musek@Kannerduerf », projet qui nous tenait à cœur depuis longtemps. Lors de différents ateliers, les jeunes participant-e-s ont découvert la musique et son action bénéfique sous différentes facettes. Cela a donné naissance à la création du « Kannerduerfslidd », une expérience inoubliable pour les enfants et jeunes qui y ont participé.

Sur le plan stratégique et en vue d'accroître l'impact positif de notre organisation dans un monde plein de défis, nous avons continué à assumer notre engagement à l'horizon 2030, en renforçant le processus d'intégration des « objectifs de développement durable » dans notre culture d'entreprise.

« Il est facile de faire du bien lorsque nombreux sont ceux qui aident ». Telle est la devise du père fondateur de SOS Villages d'Enfants international, Hermann Gmeiner, qui a été une fois de plus confirmée. C'est pourquoi, au nom du Conseil d'administration de SOS Kannerduerf Lëtzebuerg, j'exprime mon respect et mes remerciements à tous les collaborateurs et collaboratrices ainsi qu'aux enfants, aux jeunes et à leurs familles pour les efforts considérables déployés au cours de l'année écoulée. Je remercie également nos partenaires institutionnels et nos généreux donateurs pour leur soutien. Ensemble, nous nous sommes mobilisés pour notre noble cause commune: le bien-être des enfants et des jeunes et leur avenir.

JOSIANE EIPPERS, PRÉSIDENTE



LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Flexibilité, développement et consolidation me semblent être les principales caractéristiques qui synthétisent le mieux notre champ d'action et nos activités en 2021.

En effet, même si la situation de l'année 2021 a bien sûr continué à nous poser des défis importants en matière d'organisation, la direction, en collaboration avec les membres du Conseil d'administration et tous les collaboratrices et collaborateurs, a parallèlement façonné et poursuivi le développement de nos services ainsi que la restructuration de notre organisation. De plus, les équipes d'encadrement pédagogique et administrative ont été complétées et renforcées afin de pouvoir travailler encore plus efficacement et faire preuve d'innovation pour le bien-être des enfants et jeunes.

SOS Kannerduerf Lëtzebuerg a su développer et reconstruire ses activités au cours de cette deuxième année de crise consécutive. Nous avons, par exemple, accueilli une nouvelle famille SOS à Mersch. Nous avons pu relancer une nouvelle session de la formation continue en pédagogie du traumatisme, et la conférence internationale sur la pédagogie du traumatisme a pu à nouveau se tenir après une pause d'un an, compte tenu des mesures sanitaires alors en vigueur, et ceci dans un format mixte, en présentiel pour nos employé-e-s et en ligne pour le grand public. En outre, nous avons également pu remodeler notre site web et le proposer en deux langues supplémentaires. À une époque marquée par la digitalisation effrénée des services et la protection des données, nous avons également amplifié nos efforts pour avancer dans ces domaines précis.

La devise « l'union fait la force » qualifie sans aucun doute parfaitement l'année 2021. Mes remerciements vont donc à toute la communauté de SOS Kannerduerf Lëtzebuerg. En premier lieu, je souhaite m'adresser à tous les enfants, adolescent-e-s et familles qui, après une année 2020 déjà éprouvante, ont continué à faire preuve de résilience en 2021, et géré cette situation inhabituelle de manière exemplaire. Bien sûr, je me tourne aussi vers tous nos employé-e-s qui, en 2021, ont une fois de plus démontré de la ténacité et une persévérance à toute épreuve pour maintenir l'activité et qui, par leur engagement sans faille, leur grande flexibilité et leur capacité d'adaptation, ont pu garantir une prise en charge qualitative. Un grand Merci aussi aux membres du Conseil d'administration pour leur soutien, leur aide et leur accompagnement de chaque instant, en ces temps qui restent difficiles.

Je tiens également à remercier tous nos donateurs qui nous ont généreusement soutenus en 2021. Votre soutien nous permet de continuer à proposer nos importants programmes pédagogiques et thérapeutiques aux enfants et adolescent-e-s de SOS Kannerduerf Lëtzebuerg, et de leur offrir un environnement sûr de type familial. Et, finalement, je remercie nos partenaires institutionnels pour leur engagement, leurs conseils et leur soutien.

Tout un chacun peut apporter sa contribution au bien-être de notre communauté et ainsi œuvrer pour un monde meilleur dans lequel les jeunes peuvent s'épanouir et construire leur avenir de manière durable.

**JEAN-PAUL KARPEN, DIRECTEUR GÉNÉRAL
ET PRÉSIDENT DU COMITÉ DE DIRECTION**

REGARD SUR LES FINANCES AVEC ROBBY JHARI, DIRECTEUR FINANCES ET SERVICES GÉNÉRAUX*

UNE SOLIDE GESTION FINANCIÈRE POUR CONTINUER À CONSTRUIRE L'AVENIR

Depuis plus de 50 ans maintenant, SOS Kannerduerf Lëtzebuerg est un partenaire fiable aux côtés des enfants et des jeunes, mais aussi aux côtés des multiples partenaires qui soutiennent l'association dans son importante mission. Une organisation impeccable ainsi que des procédures de travail transparentes et de qualité sont indispensables pour toujours être à la hauteur de la confiance accordée. Cette exigence s'applique tout particulièrement à la stratégie et à la gestion financière, une condition sine qua non d'une planification fiable et durable pour l'avenir.

Monsieur Jhari, pourriez-vous nous expliquer comment sont financées les diverses activités de SOS Kannerduerf ?

Pendant les années de création et de développement, toute l'infrastructure et toutes les activités de SOS Kannerduerf Lëtzebuerg étaient financées par des dons privés. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas puisque 85% de nos recettes sont financés par des conventions-cadres signées avec notre ministère de tutelle, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, et 15% de nos recettes proviennent de la générosité de nos donateurs.

Dans la mesure où nous ne sommes actifs qu'au Luxembourg, les dons sont utilisés exclusivement pour financer des projets éducatifs réalisés sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg en faveur des enfants et des jeunes qui nous sont confiés. Par projets éducatifs, qu'ils soient de nature pédagogique ou thérapeutique, nous entendons, par exemple, la pédagogie assistée par l'animal, que nous proposons depuis plus de 20 ans ou encore la thérapie par l'art. De plus, nous travaillons actuellement au développement d'un concept de musicothérapie ainsi qu'à divers autres projets visant à sensibiliser et à motiver les enfants et les jeunes à la thématique du développement durable.

Comment les comptes sont-ils contrôlés ?

En matière de gestion financière, nous respectons le cadre légal en vigueur au Luxembourg. Nos comptes annuels sont audités et soumis à l'approbation du Conseil d'administration chaque année. Nos comptes et budgets sont déposés et publiés conformément à la législation en vigueur pour les fondations.

En outre, les comptes et le budget de la fondation sont transmis chaque année au ministère de la Justice, et notre ministère de tutelle effectue des contrôles semestriels et annuel sur place s'agissant des dépenses en relation avec des recettes qu'ils subventionnent. Le bilan est, bien évidemment, publié au Mémorial.

Pour garantir aux multiples donateurs que leurs dons sont correctement et judicieusement gérés, la Fondation Lëtzebuenger Kannerduerf est également membre de l'a.s.b.l. « Don en confiance » et s'engage ainsi à respecter un « Code de bonne conduite ». Cela inclut des critères de qualité pour l'utilisation responsable et transparente des dons.



Quelles sont les priorités que vous vous êtes fixées pour 2021, et quels sont les projets qui ont déjà pu être réalisés ?

Notre credo est « Investir pour mieux servir ». Nous nous sommes donc fixé les deux priorités suivantes, à savoir : (i) bien comprendre les activités du Kannerduerf, et (ii) commencer à traduire ces activités en chiffres afin de les rendre transparentes pour la gouvernance. Ceci s'est notamment matérialisé par une attention particulière portée sur les plus importantes positions du compte de profits et pertes par rapport au résultat réalisé l'année antérieure ainsi qu'au budget de l'exercice clôturé afin de mieux cerner les éventuelles variations significatives.

De plus, en vue d'évaluer la capacité de SOS Kannerduerf à financer ses propres investissements, générant nécessairement un besoin de trésorerie, et à supporter les coûts de ses engagements, un tableau de flux de trésorerie a été élaboré afin de mettre en lumière les opérations qui ont généré des ressources de trésorerie et celles qui ont consommé de la trésorerie. En outre, des ratios financiers qui jouent un rôle primordial dans l'analyse fonctionnelle de la fondation servent également de support à cette analyse, qui inclut la notion importante de « besoin en fonds de roulement ». Parallèlement, nous avons poursuivi la numérisation de nos processus de travail internes, ce qui nous permet de fonctionner encore plus efficacement qu'avant et de renforcer notre position à l'avenir.

**Robby Jhari a rejoint SOS Kannerduerf Lëtzebuerg en février 2021. Ses domaines de responsabilités se composent de trois volets importants : la finance, qui comprend la comptabilité, le budget, le contrôle de gestion et la trésorerie ; l'informatique, en vue d'une digitalisation plus importante, et enfin, les services généraux qui regroupent les bâtiments et infrastructures.*

NOTRE ENGAGEMENT

**NOUS VEILLONS À CE
QUE CHAQUE ENFANT
ET CHAQUE JEUNE
GRANDISSE AVEC LES
LIENS DONT IL A BESOIN
POUR RÉVÉLER SA FORCE
INTÉRIEURE.**

Nos principes directeurs pédagogiques

**« TOUT CE QUI EST BIEN DANS LE MONDE ARRIVE PARCE QUE QUELQU'UN
FAIT PLUS QUE CE QU'IL DOIT FAIRE. »**

Hermann Gmeiner, père fondateur de SOS Villages d'Enfants dans le monde.

L'appréciation, la participation et la transparence, sont des pierres angulaires importantes de notre mission qui permettent une coopération réussie dans l'intérêt des enfants. Un cadre de vie protégé, clairement structuré, et une offre de relations durables et fiables sont des conditions préalables indispensables à leur développement.

En nous fondant sur les principes suivants, nous voulons réaliser des impacts positifs pour les enfants, les jeunes et leurs familles.

ENFANT :

Chaque enfant est unique et respecté.

Nous respectons le potentiel individuel des enfants. Nous les guidons et les accompagnons sur leur chemin pour devenir des membres indépendants et actifs de la société. Nous nous engageons à respecter les droits et les libertés de l'enfant et à promouvoir l'auto-efficacité.

PERSONNE DE RÉFÉRENCE :

Chaque enfant a besoin d'une personne de référence affectueuse et fiable.

Nous veillons à ce que les enfants puissent établir une relation fiable avec une personne de référence, fondée sur l'amour, le respect et la sécurité.

FAMILLE :

Chaque enfant grandit dans une famille qui le soutient.

Nous aidons les familles à rester ensemble. Si les enfants ne peuvent pas grandir dans leur famille d'origine, nous leur offrons la possibilité de nouer des liens durables dans un environnement alternatif sécurisé (de type familial ou institutionnel). Nous veillons également à ce que les frères et sœurs ne soient pas séparés.

COMMUNAUTÉ :

Chaque enfant fait partie d'une communauté qui le protège et le soutient.

Nous aidons les familles et les professionnels de l'aide à l'enfance à créer un environnement positif et favorable à l'épanouissement des enfants et des jeunes. Nous suivons une approche participative et encourageons les échanges avec toutes les parties prenantes.

DURABILITÉ :

Chaque enfant a droit à une vie saine dans un monde sain.

Nous nous engageons pour un monde durable et promovons la sensibilisation à la durabilité dans notre organisation (cf. Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU).

COURAGE :

Nous agissons.

Les besoins des enfants nous incitent à développer des concepts innovants.

RESPONSABILITÉ :

Nous tenons nos promesses.

Nous nous engageons à long terme envers les enfants et les communautés dans lesquelles ils vivent, en leur apportant un soutien de qualité pour les encourager à réussir dans la vie.

FIABILITÉ :

Nous sommes des partenaires solides.

Notre plus grande responsabilité est de garantir un encadrement de qualité. Nous sommes responsables envers les enfants, les communautés, les partenaires, les donateurs et les donatrices.





Notre agenda 2030

AVOIR UN IMPACT DURABLE, C'EST PRENDRE UN ENGAGEMENT POUR L'AVENIR DE TOUS LES ENFANTS ET JEUNES

Les activités de SOS Kannerduerf Lëtzebuerg (SOS Village d'Enfants Luxembourg) s'inscrivent dans le cadre de sa mission centrale qui est de contribuer à mettre en place les conditions nécessaires afin que chaque enfant puisse grandir en toute sécurité, dans un milieu stable et bienveillant. Analyser ces activités à l'aune de la durabilité devient alors une nécessité évidente, car, avoir un impact durable, c'est prendre un engagement pour l'avenir de tous les enfants et jeunes, et, plus particulièrement, envers ceux que nous accompagnons.

Depuis 2020, SOS Village d'Enfants Luxembourg s'engage à placer la durabilité au cœur de sa stratégie de développement, en s'appuyant sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies suivants :



Mens sana, in corpore sano – La santé physique et mentale constitue une condition fondamentale pour une croissance équilibrée et le développement de leurs facultés. SOS Village d'Enfants Luxembourg s'est donné pour mission d'accompagner les enfants et jeunes qui lui sont confiés vers une vie épanouie et autonome. Nous considérons chaque enfant, chaque adolescent-e, dans son individualité, et nous mettons à leur disposition les ressources et moyens jugés nécessaires à leur développement. Nous promovons le bien-être des enfants et jeunes afin qu'ils aient la possibilité de façonner leur propre avenir. Ainsi, au quotidien, nous menons des actions de sensibilisation dans nos familles SOS, groupes de vie et structures, à l'importance de la bonne santé et aux styles de vie sains. De plus, nous organisons régulièrement des projets concrets et des actions ciblées en coopération avec des partenaires externes. Dans le cadre de nos mesures d'aides spécifiques et thérapeutiques, nous élaborons des programmes de soutien et d'accompagnement visant notamment l'équilibre mental et l'épanouissement des bénéficiaires.



L'éducation crée des perspectives. En effet, une bonne éducation est une clé pour la réussite, et donne à chacun et chacune le bagage nécessaire pour maîtriser les défis de la vie. SOS Village d'Enfants Luxembourg s'engage pour une éducation de qualité, de la petite enfance aux études supérieures, puis à la préparation au premier emploi. Nous soutenons et encourageons chaque enfant dans son processus d'apprentissage tout en tenant compte de ses défis individuels. Le développement continu par l'éducation et la formation est notre objectif. Ainsi, nous favorisons aussi l'employabilité des jeunes pendant leur séjour au Kannerduerf. Dans le cadre de notre activité « formation préprofessionnelle » qui s'adresse à des jeunes en situation d'échec scolaire, nous allions l'acquisition de compétences sociales et de connaissances artisanales ou ménagères pratiques. En outre, la formation continue de nos employé-e-s est une pierre angulaire de la culture de notre organisation. C'est ainsi que nous promovons le « lifelong learning » au sein de notre communauté en organisant régulièrement des formations internes.



Tous différents, tous égaux ! SOS Village d'Enfants Luxembourg promeut le respect mutuel et s'oppose à toute forme de discrimination, y compris l'inégalité entre les sexes. Pour donner les mêmes chances à chacune et chacun, qu'il s'agisse des enfants et jeunes qui nous sont confiés ou de nos employé-e-s, nous nous engageons à traiter les hommes et les femmes de manière égale, et à leur octroyer les mêmes droits et devoirs, ainsi que les mêmes possibilités de développement. Nous respectons chacun-e dans son individualité et nous nous appliquons à leur offrir tout le soutien possible. Dans notre travail quotidien, nous sommes attentifs à ce que les droits de chacun soient respectés, et nous promovons activement l'égalité des sexes auprès de nos divers publics cibles. En outre, nous participons régulièrement à des événements et des initiatives contre la discrimination.



La réduction des inégalités renforce la cohésion sociale, inspire la motivation, favorise l'innovation et contribue à une croissance durable. SOS Village d'Enfants Luxembourg s'engage en faveur de politiques et de pratiques qui assurent l'égalité des chances, la non-discrimination et l'intégration sociale pour tous les enfants et les jeunes. Nous soutenons les enfants, les jeunes et leurs familles en vue de leur intégration totale dans la société dans le but qu'ils-elles y trouvent leur place et deviennent des adultes actifs dans et pour la société. Nos différents programmes relatifs aux mesures d'aides pédagogiques et thérapeutiques en faveur des enfants, notre formation préprofessionnelle et, également, nos programmes de support et de soutien aux familles et aux jeunes adultes ciblent la réduction des inégalités.



« L'union fait la force ». Tous les objectifs précédents ne peuvent être atteints que par des alliances. Depuis plus de cinquante ans, SOS Village d'Enfants Luxembourg est conscient de l'importance de partenariats solides et durables ainsi que de la richesse que cela constitue pour notre communauté. Nous profitons en permanence de l'apport en connaissances, expérience et savoir-faire de nos partenaires qui nous soutiennent dans de nombreux domaines. Forts de ce soutien et conscients des bienfaits que cela apporte, nous essayons d'être un exemple pour d'autres organisations. À notre tour, nous soutenons des initiatives par notre expérience et notre savoir-faire en vue de contribuer à l'édification d'un monde dans lequel les jeunes peuvent se développer et construire leur avenir de manière durable.



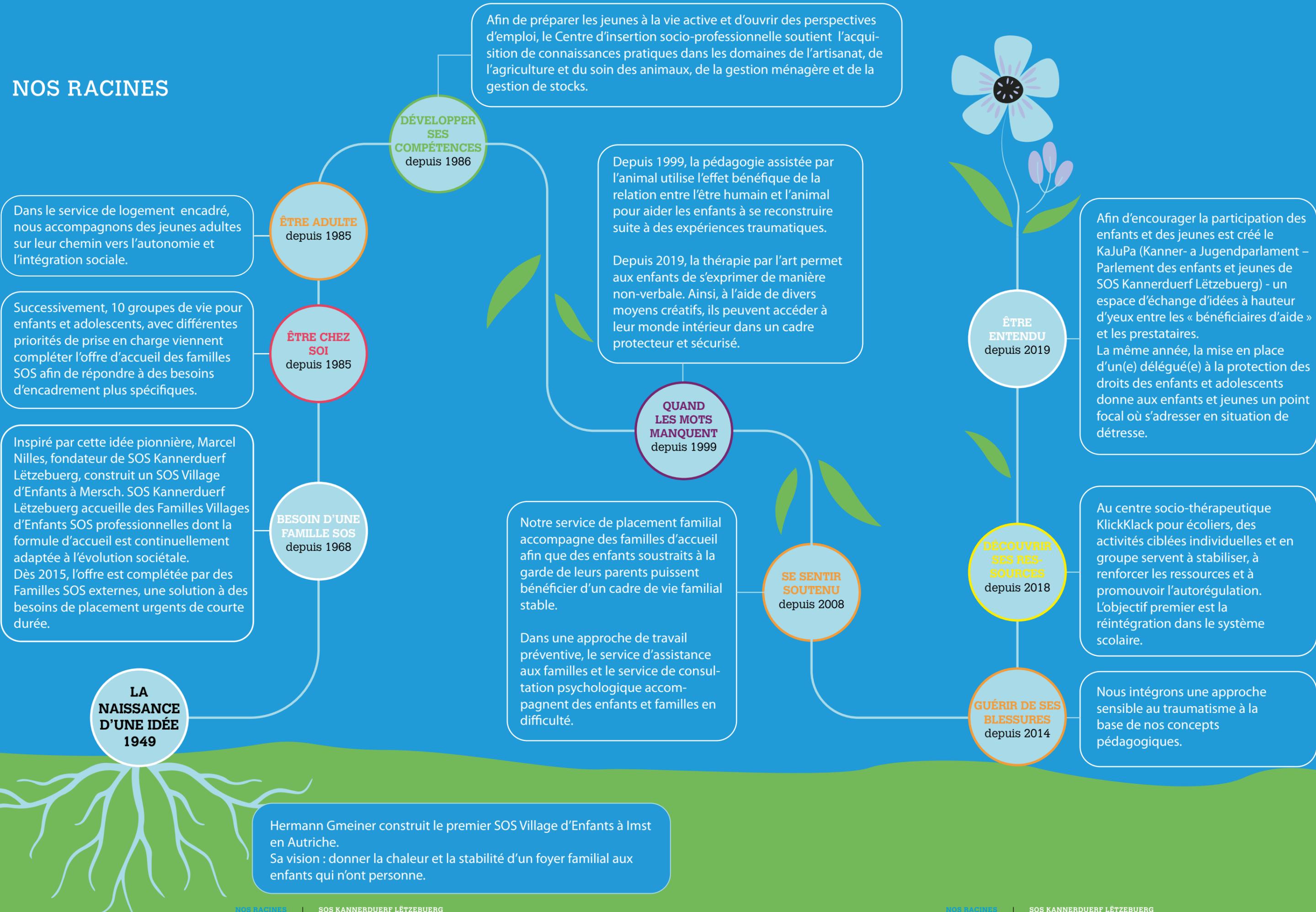
En comptant l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs, des bénéficiaires et de leurs familles, SOS Village d'Enfants Luxembourg constitue une large communauté qui a un impact important sur les comportements de consommation. Par conséquent, nous nous engageons sur des circuits de consommation et de production responsables et durables. Nous évaluons et remettons nos pratiques en question, et nous percevons les impacts de nos comportements respectifs. Nous veillons à consommer et à produire de manière locale, et nous tâchons de réduire les déchets. Nous sensibilisons notre communauté à réfléchir sur leurs habitudes et usages en termes de consommation, de production de déchets, d'impact environnemental et social, de l'ensemble de la chaîne de valeur de nos produits, et nous motivons nos partenaires à tenir compte des principes de l'économie durable et circulaire.



Nos bénéficiaires sont des jeunes qui nous obligent à faire face aux nombreuses questions qu'ils se posent quant à leur avenir et à celui de la planète. « There's no planet B » est une expression qui nous tient à cœur, et qui a été intériorisée par l'ensemble de notre communauté. En effet, afin de pouvoir offrir aux enfants et aux jeunes un avenir sûr, il est essentiel de veiller à la santé de la planète. Ainsi, SOS Village d'Enfants Luxembourg analyse les modalités selon lesquelles nous pouvons contribuer à lutter contre le changement climatique. Nous mettons notamment en place des mesures concrètes pour tâcher de réduire notre impact nuisible aussi bien au niveau de la consommation que de la mobilité. Nous nous sommes également fixé un cadre pour le maintien responsable de nos bâtiments et infrastructures ainsi que pour la planification et la construction de nouveaux bâtiments.



NOS RACINES



NOS ACTIVITÉS À TRAVERS LE PAYS



ACCUEIL JOUR ET NUIT

FAMILLES SOS VILLAGE D'ENFANTS À MERSCH

FAMILLES SOS EXTERNES

GROUPES DE VIE RÉSIDENTIELS

ACCOMPAGNEMENT AMBULATOIRE

ANTENNE FAMILIALE

Service de placement familial
Assistance psychique, sociale ou éducative en famille
Consultation psychologique
Logement encadré

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

FORMATION PRÉPROFESSIONNELLE
- CENTRE D'INSERTION
SOCIO-PROFESSIONNELLE (CISP)

CENTRE SOCIO-THÉRAPEUTIQUE KLICKKLACK

MESURES D'AIDE PÉDAGOGIQUES
CURATIVES ET THÉRAPEUTIQUES

Pédagogie assistée par l'animal
Thérapie par l'art et activités récréatives
Musico-thérapie (à partir de 2022) et activités récréatives
Formation au respect de la nature et de l'environnement
Mesures d'aide individuelles

PARTICIPATION ET BIEN-ÊTRE

PARTICIPATION DES ENFANTS ET JEUNES

PROTECTION DES DROITS DES ENFANTS
ET JEUNES

Nos chiffres-clés 2021

570 enfants,
jeunes et familles

encadrés par

181 collaborateurs
et collaboratrices
(moyenne en 2021)

127
enfants et jeunes
en accueil jour et nuit



137
enfants et jeunes dans
des familles d'accueil



23
dans des
familles
SOS

104
dans des
groupes
de vie

196
enfants, jeunes et
adultes, soutenus par
le service d'assistance
psychique, sociale ou
éducative en famille
et par le service
de consultation
psychologique



34
bénéficiaires, dont 30
jeunes adultes et 4
enfants, accompagnés
dans le cadre du
logement encadré



40
enfants et jeunes
accompagnés dans le
projet de la pédagogie
assistée par l'animal



14
enfants et jeunes
accompagnés dans les
ateliers de la thérapie par
l'art



13
adolescents
accompagnés
en formation
préprofessionnelle



9
écoliers au centre
socio-thérapeutique
KlickKlack



Retour sur l'année 2021 en images*

UNE VISITE MÉMORABLE

ACCUEIL DE LL.AA.RR. LE PRINCE GUILLAUME ET LA PRINCESSE STÉPHANIE AU SOS KANNERDUERF LÉTZEBUERG À MERSCH



Le mardi 21 septembre 2021, LL.AA.RR. le Prince Guillaume et la Princesse Stéphanie, accompagnés du Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, Claude Meisch, ont visité le SOS Village d'Enfants Luxembourg (SOS Kannerduerf Lëtzebuerg) à Mersch.
Copyright: Maison du Grand-Duc / Sophie Margue



Les enfants et adolescents encadrés par SOS Villages d'Enfants Luxembourg ont chanté le nouvel hymne (Kannerduerflid).
Copyright: Maison du Grand-Duc / Sophie Margue



La présentation du concept des familles SOS était aussi au programme.
Copyright: Maison du Grand-Duc / Sophie Margue

MAI 2021

PARTICIPATION À LA POST « FRÉIJOERSRANDONNÉE » VIRTUELLE



Le 15 mai, la communauté de SOS Kannerduerf Lëtzebuerg a participé à la POST Fréijoersrandonnée virtuelle.

MARCHÉ DE PENTECÔTE AU KANNERDUERF À MERSCH



Les 26 et 27 mai 2021, le service de formation préprofessionnelle (CISP), qui prépare les jeunes à la vie professionnelle, a organisé un marché de Pentecôte pour les jeunes et les adultes des familles SOS et les groupes de vie résidentiels. Le programme comprenait, outre la vente de confitures maison, de houmous, de pesto et d'objets en bois et de recyclage, un marché aux puces et un atelier relatif à notre projet de « Youthful nature ». Ce marché offrait la possibilité de passer un bon moment ensemble tout en respectant les mesures sanitaires en vigueur.



Un autre point à l'ordre du jour: la présentation du projet de pédagogie assistée par l'animal, dont les mesures de thérapie et de soutien sont intégrées dans l'ensemble du concept des installations de SOS Villages d'Enfants Luxembourg, et offrent des solutions sur mesure et individuelles.
Copyright: Maison du Grand-Duc / Sophie Margue



(de g. à dr.) M. Claude Meisch, Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse; Mme Josiane Eippers, Présidente du Conseil d'administration de SOS Kannerduerf Lëtzebuerg; M. Eric Osch, Trésorier du Conseil d'administration de SOS Kannerduerf Lëtzebuerg; S.A.R. le Grand-Duc héritier; M. Alain Foxius, Secrétaire-adjoint du Conseil d'administration de SOS Kannerduerf Lëtzebuerg; S.A.R. la Grande-Duchesse héritière; Mme Karin Kiesendahl, Directrice pédagogique, SOS Kannerduerf Lëtzebuerg; M. Jean-Paul Karpen, Directeur Général, SOS Kannerduerf; M. Robby Jhari, Directeur financier, SOS Kannerduerf Lëtzebuerg; Mme Cynthia Conzemius, Directrice Relations partenaires et donateurs, SOS Kannerduerf Lëtzebuerg; M. Michel Reiland, échevin, collègue échevin de la Commune de Mersch
Copyright: Maison du Grand-Duc / Sophie Margue

* Cette rubrique vise à donner un aperçu de la diversité des activités de SOS Kannerduerf Lëtzebuerg et ne représente qu'une sélection de tous les événements et actions qui ont eu lieu en 2021.

JUILLET - SEPTEMBRE 2021

MUSEK@KANNERDUERF - DÉCOUVRIR LES BIENFAITS DE LA MUSIQUE



Le 19 juillet 2021, le chapitre musical de SOS Kannerduerf Lëtzebuerg a débuté à Mersch. En collaboration avec l'Institut Européen de Chant Choral (INECC), 4 thèmes musicaux ont été élaborés et proposés chacun sous forme d'ateliers de découverte d'une durée de 3 jours pour chaque catégorie d'âge et chaque domaine d'intérêt. De l'atelier hip-hop avec les rappers, à l'écriture de chansons, en passant par les percussions vocales, jusqu'au « Tour du Monde musical ». Au total, plus de 40 enfants et adolescents ont participé à ce projet soutenu par la Fondation Loutsch-Weydert. Le dernier jour de chaque workshop, une performance musicale a été présentée aux familles, aux enfants et aux collaborateurs et collaboratrices de SOS Kannerduerf Lëtzebuerg.

OCTOBRE 2021

RENCONTRE DU KAJUPA AVEC LE PARLEMENT NATIONAL DES JEUNES



Le Parlement des enfants et des jeunes de SOS Kannerduerf Lëtzebuerg (également appelé « KaJuPa ») s'est penché en 2021 sur le thème « Vivre la démocratie et la participation ». Dans ce contexte, Madame Stéphanie Wies, Directrice adjointe du Conseil de la jeunesse et Coordinatrice du Parlement national des jeunes, a visité le lundi 4 octobre SOS Village d'Enfants à Mersch. Au cours d'une discussion animée et interactive, Mme Wies a expliqué aux « Kajupans » les questions traitées par le Parlement national des jeunes, à savoir : comment devenir membre, comment se déroulent les réunions et ce qu'il advient des propositions du Parlement des jeunes.

FORMATION CONTINUE EN PÉDAGOGIE DU TRAUMATISME



En octobre 2021 a débuté une nouvelle session de la formation continue en pédagogie du traumatisme, proposée en coopération avec le Centre d'éducation au traumatisme de Hanau (près de Francfort, Allemagne) ici au Luxembourg. Dans le cadre de 8 modules différents, enseignés par Jacob Bausum et Heike Karau, les 19 participants apprennent, notamment, les fondements de la pédagogie du traumatisme, la base théorique de la psychotraumatologie, le développement d'attitudes et de méthodes pour une mise en œuvre pratique dans le domaine pédagogique. Sur la photo de gauche à droite: Jean-Paul Karpen, Heike Karau, Jacob Bausum et Karin Kirsch

NOVEMBRE 2021

ÉLÈVES MÉRITANTS : RÉCOMPENSER LES PERFORMANCES SCOLAIRES EXCELLENTES



Le 11 novembre 2021, lors d'une cérémonie, des enfants et jeunes encadrés par SOS Kannerduerf Lëtzebuerg ont été récompensés pour leurs performances scolaires exceptionnelles. Ce succès particulier est le résultat de l'assiduité et du travail acharné des enfants et des jeunes, soutenus par tous les membres du personnel qui contribuent à ces succès en leur offrant un environnement stable et sûr.

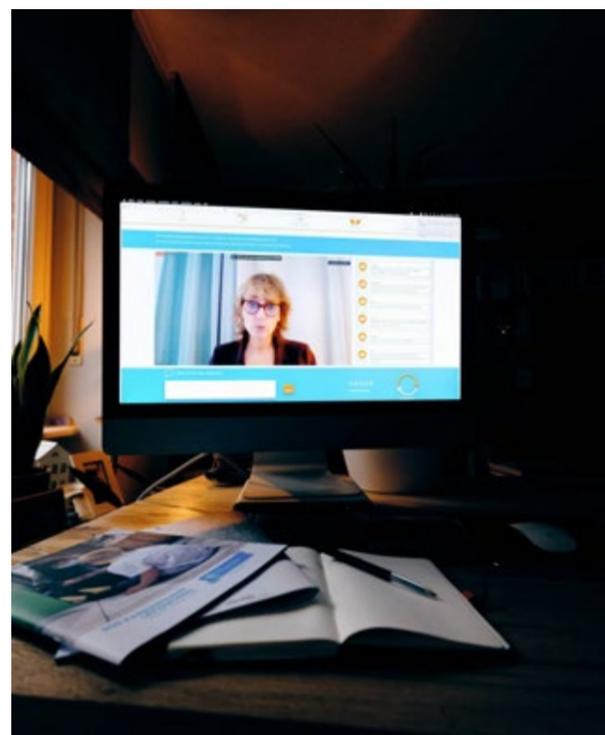
3^{ÈME} CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE LA PÉDAGOGIE DU TRAUMATISME



Les 29 et 30 novembre avait lieu la troisième conférence internationale de la pédagogie du traumatisme organisée par SOS Kannerduerf Lëtzebuerg. Cette année-là, la conférence s'est tenue sous forme hybride. La grande majorité des participants ont suivi les discours via Livestream, alternant avec des groupes de collaborateurs-trices internes en présentiel.



Le 29 novembre 2021, les deux intervenants Madame Wilma Weiss, pédagogue diplômée et co-fondatrice de la communauté fédérale pour la pédagogie du traumatisme et Monsieur Jacob Bausum, pédagogue spécialisé en traumatologie, ont partagé leur vaste expertise relative à l'impact de la transmission transgénérationnelle des traumatismes. Les traumatismes transgénérationnels sont des traumatismes dont les symptômes se transmettent d'une génération à l'autre.



Le 30 novembre 2021, le Dr. Hélène Romano, psychologue, thérapeute, maître de conférences, formatrice et (co-)auteur de nombreux articles et livres, a présenté dans son discours « Le traumatisme psychique est-il contagieux ? » les innombrables contextes dans lesquels les enfants peuvent être traumatisés, et comment les professionnels peuvent se donner les outils de protection nécessaires pour résister à la dimension de contamination traumatique (éprouvement professionnel, traumatisme vicariant).

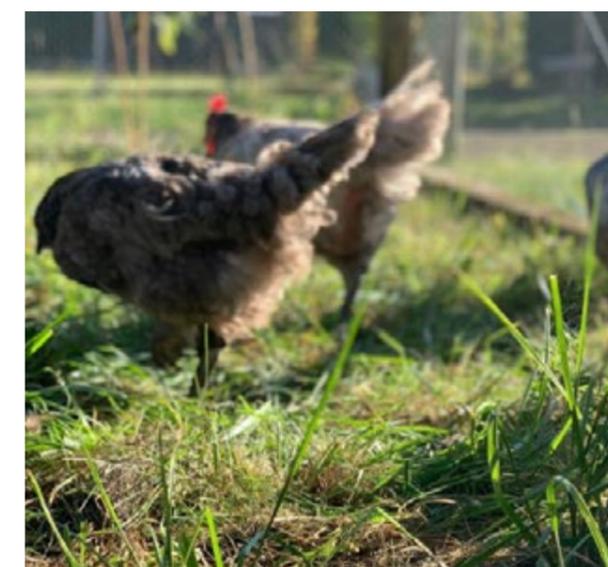
DÉCEMBRE 2021

NOUVELLE FAMILLE SOS À MERSCH



Début décembre 2021, une nouvelle famille SOS a emménagé dans sa maison au SOS Village d'Enfants à Mersch. Ici vivent des enfants nécessitant un encadrement intensif avec le père SOS, Michael Mathieu, soutenu par d'autres collaborateurs.

DE NOUVEAUX ANIMAUX POUR LE SCHNEIDER HAFF, FERME SOCIO-THÉRAPEUTIQUE



Le « Schneider Haff », la ferme socio-thérapeutique de SOS Kannerduerf Lëtzebuerg à Azingen, a accueilli un petit groupe d'animaux. Après que huit poules d'une organisation de protection des animaux ont trouvé leur nouveau foyer ici et sont soignées avec calme et patience depuis octobre 2021, trois cochons à la recherche d'un nouveau foyer y ont également été accueillis juste avant le passage à la nouvelle année. Les animaux sont intégrés dans l'offre thérapeutique du Schneider Haff, dont l'approche repose, entre autres, sur la pédagogie assistée par l'animal. L'équipe polyvalente utilise de manière ciblée les effets positifs de la relation homme-animal pour développer, avec les jeunes qui y sont encadrés, des attitudes et des comportements à la fois constructifs et utiles pour leur avenir.



La chaleur d'un foyer pour chaque enfant.

C'est et cela sera toujours la devise de notre engagement.

Nos actions



FAIRE FACE AUX NOMBREUX DÉFIS DU QUOTIDIEN ET, NÉANMOINS, PARVENIR À SE CONSTRUIRE EN TANT QU'INDIVIDU N'A PAS ÉTÉ UNE CHOSE FACILE POUR LA MAJORITÉ DE NOS BÉNÉFICIAIRES. AINSI, TOUTE NOTRE ACTION A ÉTÉ GUIDÉE PAR NOTRE OBJECTIF PREMIER : VEILLER À CE QUE CHACUN-E GRANDISSE AVEC LES LIENS ET L'ENVIRONNEMENT NÉCESSAIRES POUR SE DÉVELOPPER ET S'ÉPANOUIR. LA RÉSILIENCE DONT ILS-ELLES ONT FAIT PREUVE, EN DÉPIT DE NOMBREUSES CIRCONSTANCES DÉSTABILISANTES, A ÉTÉ IMPRESSIONNANTE ET FIGURE PARMIS LES CONSTATS POSITIFS DE L'ANNÉE ÉCOULÉE.

Josiane Eippers, Présidente

*Besoin d'une famille SOS/
Être chez soi*

OFFRIR UN LIEU DE VIE STABLE ET PROTECTEUR

Selon la Convention des Nations unies sur les droits de l'enfant, les enfants qui, pour diverses raisons, sont placés en dehors de leur famille, ont droit à un environnement familial. Notre priorité est donc de renforcer les familles existantes afin qu'elles puissent rester unies. Toutefois, lorsque cela n'est pas dans l'intérêt supérieur de l'enfant, SOS Kannerduerf Lëtzebuerg (SOS Village d'Enfants Luxembourg) propose une gamme de solutions de prise en charge permettant de répondre au mieux aux besoins individuels de l'enfant ou du jeune. Le placement de l'enfant ou du jeune fait l'objet d'une évaluation régulière, en vue de sa réintégration dans sa famille biologique, lorsque cela est possible.

Nos actions (suite)

FAMILLES SOS À MERSCH

L'une des options d'accueil résidentiel que nous proposons est une prise en charge de type familial dans une famille SOS. Les enfants et les jeunes bénéficient d'une présence stable d'un adulte sous la forme d'un parent SOS, qui est un(e) éducateur-trice qualifié(e), ainsi que d'un foyer et d'une communauté. Les frères et sœurs biologiques vivent ensemble aussi longtemps que cela est dans leur intérêt, afin que le lien affectif entre eux puisse être préservé et se développer. L'objectif est de créer un environnement dans lequel les enfants puissent faire l'expérience de relations solides et durables, ce qui sera propice à les aider dans leur développement personnel et dans leurs futures relations avec les autres.

-  **Année de création:** 1968
-  **Lieu:** Mersch
-  **Nombre d'enfants et de jeunes:** 17 enfants accueillis dans 4 familles SOS.
-  **Les Objectifs de Développement Durable (ODD) soutenus sont:** 3, 4, 5, 10, 12, 13, 17. (voir p. 10 et 11)

FAMILLES SOS EXTERNES DE COURTE DURÉE

Parfois, par exemple lors de crises familiales ou de situations d'urgence, les enfants ont besoin d'une prise en charge temporaire jour et nuit. Dans nos familles SOS externes de courte durée, nous leur offrons un environnement familial protecteur. S'il est déterminé qu'il est dans l'intérêt supérieur de l'enfant de retourner dans sa famille, nous facilitons et soutenons soigneusement ce processus. Dans le cas contraire, nous travaillons avec les autorités de protection de l'enfance afin d'identifier la solution de prise en charge la plus appropriée.

-  **Année de création:** 2015
-  **Lieu:** À travers le pays.
-  **Nombre d'enfants et de jeunes:** 6 enfants accueillis dans 2 familles SOS externes.
-  **Les ODD soutenus sont:** 3, 4, 5, 10, 12, 13, 17.

GROUPE DE VIE

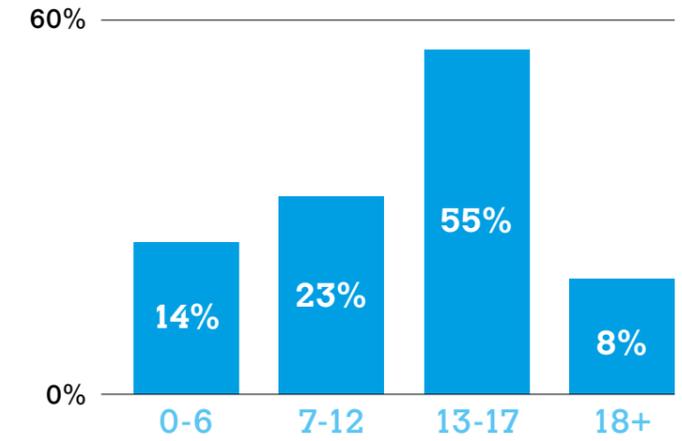
L'objectif supérieur est d'offrir à chaque jeune un foyer chaleureux, protecteur et respectueux, afin de favoriser et d'accompagner son épanouissement dans tous les domaines de son développement. Selon les besoins spécifiques des enfants et des jeunes, et en fonction de leur âge aussi, certains groupes mettent l'accent sur des modalités pédagogiques ou socio-thérapeutiques spécifiques, par exemple:

- la stabilisation, la promotion des ressources et la gestion du vécu traumatique;
- la préparation à une vie autonome et socialement intégrée;
- l'accompagnement scolaire professionnel et individualisé de jeunes en risque de décrochage scolaire.

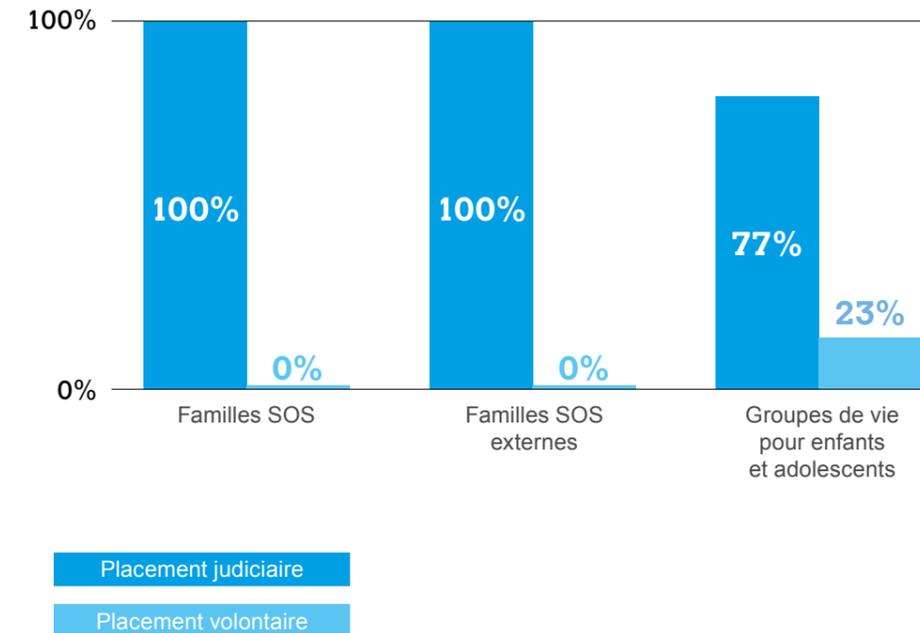
-  **Année de création:** 1985
-  **Lieu:** Mersch, Luxembourg-Bonnevoie, Alzingen, Erpeldange, Gralingen
-  **Nombre d'enfants et de jeunes:** 104 enfants et jeunes accueillis dans 10 groupes de vie.
-  **Les ODD soutenus sont:** 3, 4, 5, 10, 12, 13, 17.



RÉPARTITION PAR ÂGE EN ACCUEIL JOUR ET NUIT



RÉPARTITION PLACEMENTS JUDICIAIRES / VOLONTAIRES



Nos actions (suite)

TÉMOIGNAGE DE JUDITH THILL, MÈRE SOS

Pouvez-vous nous décrire en quoi une famille SOS se distingue d'un groupe de vie ?

À l'origine, le modèle des SOS Villages d'Enfants c'était évidemment la famille SOS. Peu après la Seconde Guerre Mondiale, cette idée innovante est née d'une situation d'urgence : une mère, des enfants, une maison, une communauté.

Aujourd'hui, le contexte est bien sûr complètement différent de celui de l'époque, mais le concept de la famille SOS demeure toujours aussi innovant et attractif. En effet, le parent SOS est toujours la personne de référence fixe qui offre la stabilité. Il ne peut bien évidemment pas assurer tout le travail tout seul ; c'est la raison pour laquelle il est soutenu par une équipe pédagogique.

Cette approche permet au parent SOS d'effectuer un travail d'attachement et de relation renforcé encore plus soutenu avec les enfants et les jeunes. Les familles et groupes de vie se distinguent également par leur taille : dans les familles SOS, on compte 5 enfants, alors que dans les groupes de vie, il y a généralement 6 à 12 enfants et adolescent-e-s.

Quels ont été les défis auxquels vous avez dû faire face en 2021 ?

À mon avis, ce qui caractérise aussi une famille SOS, c'est la spontanéité. Comme l'équipe est plus petite et que je suis la personne de référence fixe, je ne dois pas investir autant d'énergie dans toute l'organisation de l'équipe. Les journées sont sans doute un peu moins rythmées.

Tout cela a représenté, bien évidemment, un défi l'année dernière, car nous ne pouvions plus être aussi spontanés que d'habitude. Un imprévu pouvait toujours survenir, une quarantaine ou une infection, par exemple. Il en allait de même pour les visites qui avaient été fixées et qui, malheureusement, n'ont parfois pas pu avoir lieu. C'étaient des moments très tristes. Malgré tout, nous avons quand même pu partir en vacances et entreprendre plus de choses qu'en 2020. Cela nous a fait du bien à tous.

Quel a été l'impact d'une deuxième année de crise consécutive sur les enfants, et comment avez-vous pu les soutenir ?

J'ai eu l'impression que tout le monde était moins stressé en 2021 qu'en 2020. De plus, je dois dire que les enfants ont été extrêmement solidaires. Un des enfants a même souhaité être vacciné le jour de ses 12 ans pour exprimer sa solidarité. Nous avons également bien géré les quarantaines et les outils numériques ont bien sûr été très utiles.



JUDITH THILL
MÈRE SOS



Nos actions (suite)

Se sentir soutenu



ASSISTER LES FAMILLES EN DIFFICULTÉ

Dans de nombreux cas, les familles en situation de crise peuvent avoir des difficultés à s'occuper de leurs enfants. Outre le fait de voir leurs besoins matériels assurés, les enfants doivent se sentir protégés, encouragés et respectés par des adultes capables de leur offrir un lien d'attachement fiable.

ASSISTANCE PSYCHIQUE, SOCIALE OU ÉDUCATIVE EN FAMILLE, CONSULTATION PSYCHOLOGIQUE ET BESOINS INDIVIDUELS SPÉCIFIQUES

Afin de prévenir les crises qui peuvent conduire à la séparation de familles, SOS Village d'Enfants Luxembourg travaille avec les familles pour leur permettre de s'occuper de leurs enfants en leur offrant diverses formes de soutien qui renforcent et stabilisent les familles et les réseaux. Ces dernières années, nous avons davantage développé nos services pour aider ces familles à rester unies et à offrir de bons soins à leurs enfants. Au-delà du travail en famille et avec les familles, nos services interviennent également lorsque le besoin d'un soutien individuel spécifique s'avère nécessaire.

SERVICE DE PLACEMENT FAMILIAL

Lorsque les enfants sont soustraits à la garde de leurs parents, le fait d'être élevé par la famille élargie, également appelé placement familial en « famille proche », offre la possibilité de maintenir les liens familiaux et de minimiser les perturbations dans la vie quotidienne des enfants.

Lorsque cela s'avère impossible, un placement en famille d'accueil dite « classique » est souvent un bon moyen pour offrir à l'enfant ou au jeune un cadre de vie familial stable. Les parents d'accueil bénéficient d'un accompagnement socio-pédagogique de la part des collaborateurs SOS Village d'Enfants Luxembourg.

 Année de création : 2008

 Lieu : Mersch, Esch/Alzette et Nocher

 Nombre d'enfants et de jeunes : 196 enfants, jeunes et adultes, soutenus par le service d'assistance psychique, sociale ou éducative en famille et par le service de consultation psychologique.

 Les ODD soutenus sont : 3, 4, 5, 10, 17.

 Année de création : 2008

 Lieu : Mersch, Esch/Alzette et Nocher

 Nombre d'enfants et de jeunes : 137 enfants et jeunes, dont 91 accompagnés en famille d'accueil et 46 accompagnés en famille proche, tous âgés de 0 à 18 ans.
Évolution des familles d'accueil : Nombre de familles d'accueil accompagnées : 37 en 2016 c/ 61 en 2021.

Nombre de familles proches accompagnés : 29 en 2016 c/ 34 en 2021.

 Les ODD soutenus sont : 3, 4, 5, 10, 17.

Devenir adulte

ACCOMPAGNER LA TRANSITION VERS L'AUTONOMIE

Les jeunes que nous accueillons trouvent souvent la transition entre le cadre protecteur et structuré du foyer / de la famille SOS vers la vie autonome particulièrement difficile, car ils ne peuvent pas compter sur les réseaux et les ressources auxquels leurs pairs peuvent avoir accès.

SOS Village d'Enfants Luxembourg a développé des moyens pour assurer une transition accompagnée vers l'indépendance.

Ce processus d'autonomisation se prépare d'ailleurs déjà avec le-la jeune, lorsqu'il-elle vit encore en accueil résidentiel. L'objectif est de doter les jeunes des compétences et de la confiance dont ils ont besoin pour réaliser pleinement leur potentiel et se prendre eux-mêmes en charge.

LOGEMENT ENCADRÉ

Des éducateurs accompagnent les jeunes adultes dans leur transition vers une vie autonome. Un encadrement individualisé permet au jeune adulte d'explorer son autonomie tout en se voyant apporter le soutien nécessaire dans les domaines où des insécurités subsistent.

Grâce à cette aide, des jeunes ayant vécu en institution bénéficient d'une réelle chance de départ dans la vie, évitant ainsi qu'ils ne se retrouvent dans un vide social, émotionnel et économique.

 Année de création : 1985

 Lieu : À travers le pays.

 Nombre d'enfants et de jeunes : 34 bénéficiaires, dont 30 jeunes adultes âgés de 18 à 26 ans et 4 enfants, accompagnés par ce service.

 Les ODD soutenus sont : 3, 4, 5, 10, 17.

Nos actions (suite)

TÉMOIGNAGE DE PIERRE* (19 ANS) ACCOMPAGNÉ DANS SON PASSAGE D'UN FOYER POUR JEUNES AU LOGEMENT ENCADRÉ

Comment as-tu vécu le passage du foyer de jeunes au « logement encadré », et qu'est-ce qui a changé dans ton quotidien ?

Personnellement, la transition n'a pas été si difficile pour moi, car je gérais déjà beaucoup de choses de manière autonome dans le cadre de l'accueil jour et nuit, comme par exemple faire le ménage ou ma lessive.

Néanmoins, c'était bien sûr un grand pas, car depuis le passage au logement encadré, je dois faire tout le ménage moi-même, faire les courses, cuisiner, nettoyer et, tout cela, en plus de l'école où je me prépare au métier de jardinier. Cela fait évidemment beaucoup à gérer en parallèle et souvent, je dois me motiver davantage pour régler tout.

Comment es-tu soutenu ?

Un collaborateur de SOS Villages d'Enfants est à mes côtés pour toutes les interrogations que je peux avoir. Il m'aide et me soutient aussi, par exemple, dans le cadre de mes démarches administratives ou d'autres obligations qui doivent être remplies. Nous sommes en contact permanent, et je peux lui poser toutes mes questions. Il demande souvent de mes nouvelles et se renseigne sur mes éventuels besoins de soutien. Je sais qu'il est toujours à mes côtés lorsque j'ai besoin d'aide. C'est un grand réconfort et une source de sécurité.

Comment as-tu vécu cette deuxième année de crise consécutive ?

C'était bien sûr beaucoup plus facile que l'année précédente, car nous étions déjà habitués à de nombreuses règles. De plus, le fait que je me prépare au métier de jardinier à l'école m'a permis de passer beaucoup de temps à l'extérieur, sur un grand terrain, et donc de renoncer souvent au masque. Ce qui était dommage, c'est qu'on avait parfois fixé des rendez-vous qu'on attendait avec impatience et qui ne pouvaient pas avoir lieu parce que l'un d'entre nous était en quarantaine ou avait été contaminé. Mais, dans l'ensemble, j'ai bien géré la situation.

* Pour des raisons de protection de l'enfance, les véritables noms des enfants et des jeunes ne sont pas mentionnés. L'âge et le genre indiqués correspondent à ceux des enfants et des jeunes avec lesquels les entretiens ont eu lieu.



Nos actions (suite)

Développer ses compétences

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ET ACCOMPAGNER LA TRANSITION VERS L'INDÉPENDANCE

L'objectif de SOS Village d'Enfants Luxembourg est de doter les jeunes des compétences et de la confiance dont ils ont besoin pour réaliser leur potentiel et se prendre eux-mêmes en charge. Ainsi des moyens pour assurer une transition accompagnée vers l'indépendance ont été développés. Sur le plan professionnel, nous leur offrons un soutien individualisé pour les aider à faire leurs études ou formations professionnelles, ou s'intégrer au marché du travail.

FORMATION PRÉPROFESSIONNELLE - CENTRE D'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE (CISP)

L'objectif principal de cette mesure d'aide, qui s'adresse à des jeunes à partir de 16 ans en situation de décrochage scolaire, est d'acquérir des compétences de base dans certains domaines professionnels (artisanat, agriculture, soins des animaux, gestion ménagère, gestion de stocks de magasin), ainsi que de développer des compétences sociales (motivation au travail, persévérance et respect mutuel).

L'organisation de stages pratiques est censée faciliter le passage vers une vie active.



Année de création : 1986



Lieu : Mersch



Nombre d'enfants et de jeunes : 13 jeunes adultes âgés de 16 à 26 ans accompagnés par ce service.



Les ODD soutenus sont : 3, 4, 5, 10, 12, 13, 17.



TÉMOIGNAGE DE KIM* (20 ANS) PARTICIPANT DEPUIS SEPTEMBRE 2019 AU PROGRAMME DE FORMATION PRÉPROFESSIONNELLE

Peux-tu nous décrire une journée de travail type dans l'atelier cuisine du CISP ?

Au début de chaque semaine, nous faisons toujours un planning pour toute la semaine, et nous listons les tâches prévues en incluant les délais à respecter. Vers 7h50, je suis toujours au travail. À ce moment-là, je regarde le planning du jour qui est déjà affiché, et j'enfile ma tenue de travail pour pouvoir travailler en cuisine. À 8 heures, nous commençons à cuisiner, à préparer des pâtisseries et d'autres choses. Aux alentours de midi, c'est souvent plus tendu, car c'est aussi parfois le moment du service. Ensuite, il faut bien sûr nettoyer la cuisine.

De plus, je travaille parfois dans la boutique interne de SOS Villages d'Enfants. Ici, il faut gérer le stock et préparer les présents. C'est aussi un travail que j'aime particulièrement faire.

Quelles sont les compétences pour lesquelles tu es encouragé(e) ?

À la cuisine, une bonne organisation est indispensable et fondamentale. Les capacités à bien pouvoir se concentrer et être précis sont particulièrement importantes.

Étant donné qu'il y a souvent de nombreuses choses à faire presque en même temps, la résistance au stress est également l'une des principales qualités requises pour travailler en cuisine. Personnellement, je dois aussi faire preuve de patience, car tout ne se passe pas toujours comme je l'avais prévu.

Quels ont été les défis liés aux règles sanitaires en vigueur résultant de la pandémie ?

En cuisine, le port du masque était bien sûr parfois très fatigant. Mais nous étions évidemment déjà en quelque sorte habitués à cela. La première année de pandémie était vraiment beaucoup plus exigeante. En fait, je voulais chercher un poste d'apprentissage d'adulte dans le domaine de la cuisine en 2021, mais cela n'a pas été possible en raison des règles sanitaires, ce qui était très regrettable pour moi personnellement. Je vais donc retenter ma chance en 2022. Dès que les inscriptions pour un poste d'apprentissage pourront être faites, je le ferai.

* Pour des raisons de protection de l'enfance, les véritables noms des enfants et des jeunes ne sont pas mentionnés. L'âge et le genre indiqués correspondent à ceux des enfants et des jeunes avec lesquels les entretiens ont eu lieu.



Nos actions (suite)

Découvrir ses ressources

RENFORCER LES CAPACITÉS ET PROMOUVOIR L'AUTORÉGULATION

Cette offre de soutien s'adresse à des enfants / jeunes scolarisés en situation de détresse scolaire, présentant des troubles du comportement qui ne peuvent pas être traités par des mesures d'encadrement poussées à l'intérieur de l'école.

CENTRE SOCIO-THÉRAPEUTIQUE KLICKKLACK

La demande d'admission est faite par les autorités scolaires en collaboration avec les personnes investies de l'autorité parentale. Compte tenu du diagnostic et de la recommandation du CDSE (centre de compétences pour le développement socio-émotionnel), la CNI (Commission nationale d'inclusion) et les tuteurs décident ensemble de la nécessité d'une prise en charge temporaire par un CST (Centre socio-thérapeutique).

En plus de l'éducation formelle adaptée, sont proposées des activités individuelles et collectives clairement structurées qui servent à stabiliser, à renforcer les ressources et à promouvoir l'autorégulation. Pour ce faire, divers supports pédagogiques / thérapeutiques sont utilisés: art-thérapie, musique, éducation expérientielle, pédagogie assistée par l'animal, Lego-Education, entraînement anti-violence et sport. L'objectif premier est toujours la réintégration scolaire.



Année de création : 2018



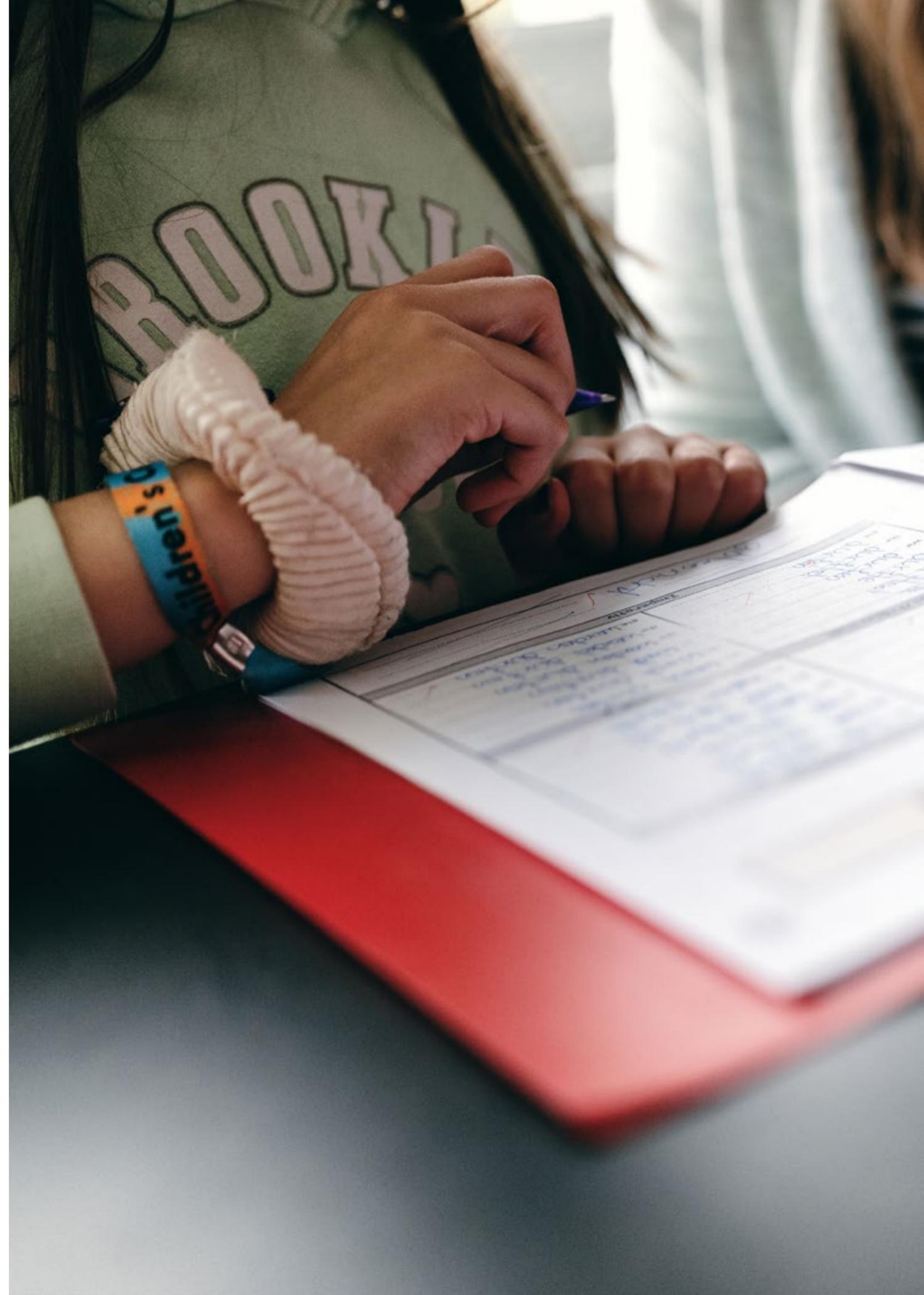
Lieu : Mersch



Nombre d'enfants et de jeunes : 9 écoliers âgés de 9 à 13 ans accompagnés par le CST.



Les ODD soutenus sont : 3, 4, 5, 10, 17.



Nos actions (suite)

Quand les mots manquent

SOUTENIR LA STABILISATION ÉMOTIONNELLE ET LE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

Pour un enfant ou un jeune, guérir de ses blessures traumatiques peut constituer un véritable défi. Nous voulons soutenir les enfants et jeunes sur ce chemin difficile. C'est la raison pour laquelle nous avons mis en place des offres d'accompagnement pédagogique et/ou thérapeutique spécifiques s'adressant aux enfants et jeunes en accueil résidentiel auprès de SOS Village d'Enfants Luxembourg. En proposant ces mesures de soutien sur place, nous pouvons répondre et réagir de manière flexible, rapide et simple, aux besoins des enfants et des jeunes chez SOS Villages d'Enfants Luxembourg, grâce à des collaborateurs spécifiquement formés.

PÉDAGOGIE ASSISTÉE PAR L'ANIMAL

Le Village d'Enfants de Mersch héberge aussi des chevaux, des ânes et des vaches. Un grand enclos praticable à pied et partiellement couvert offre un espace de vie adapté aux petits animaux. Un espace d'apprentissage varié s'y révèle aux visiteurs. Beaucoup d'animaux nous proviennent de la protection animale et trouvent chez nous un nouveau foyer. Leur parcours de vie ressemble à celui des enfants et les invite à s'identifier à un être vulnérable. Il s'agit là d'une clé importante sur le chemin de l'auto-guérison. L'accompagnement professionnel d'un processus d'apprentissage, par l'expérience et par la réflexion personnelle, fournit aux enfants une aide importante au développement. La communication non verbale avec l'animal met l'enfant en connexion directe avec ses propres sentiments. L'expérience de relations positives ainsi que de moments de réussite contribue à la stabilisation émotionnelle et renforce l'aptitude de l'enfant à former des liens d'attachement personnels et sociaux.



Année de création : 1999



Lieu : Mersch



Nombre d'enfants et de jeunes : 40 enfants âgés de 5 à 16 ans accompagnés par ce projet.



Les ODD soutenus sont : 3, 5, 10, 17.

Le projet de la pédagogie assistée par l'animal est majoritairement financé par des dons.

THÉRAPIE PAR L'ART

L'art est une autre manière d'explorer ses sentiments et permet aussi de les exprimer différemment. C'est justement à l'occasion de situations de crise, lorsque les sentiments sont difficiles à décrire avec des mots, que la thérapie par l'art offre un dialogue créatif. Les thématiques personnelles pesantes peuvent être reflétées vers l'extérieur par le biais de la manutention et de l'utilisation de différents matériaux.

Le travail autonome et créatif permet aux enfants d'exprimer clairement leurs sentiments, même sans mots, dans le but de reconnaître des conflits inconscients, non traités, et de libérer des forces bloquées, nécessaires à un développement personnel. De cette façon, ils peuvent commencer à faire face à leur émotions et à leur propre histoire.



Année de création : 2019



Lieu : Mersch



Nombre d'enfants et de jeunes : 14 enfants âgés de 7 à 19 ans accompagnés par ce projet.



Les ODD soutenus sont : 3, 4, 5, 10, 17.

La thérapie par l'art est exclusivement financée par des dons.



Connaître la nature

YOUTH(FUL) NATURE : UN PROJET ÉCOLOGIQUE À LONG TERME SENSIBILISANT AU RESPECT DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Pendant une période initiale de deux ans, les structures de base d'un projet socio-écologique à long terme ont été développées sur le site de SOS Kannerduerf Lëtzebuerg à Mersch.

Dans le cadre d'ateliers participatifs menés avec des enfants, des adolescents et des jeunes adultes, des espaces cultivables naturels, esthétiques et durables, sont aménagés.

L'éducation à un comportement durable et responsable, la promotion de sa propre créativité/improvisation, le développement des compétences artisanales et la joie de participer à des réalisations communes sont les objectifs principaux de ce projet.

En 2021, l'accent a été mis sur la construction d'installations et de parterres. Pour la construction des installations et des parterres créés lors des ateliers, ce sont principalement des matériaux usagés, des déchets de coupe et des matériaux résiduels ou des pierres pour les murs en pierres sèches qui ont été utilisés. L'« upcycling » était donc le thème prédominant.

En collaboration avec les jeunes, des espaces de culture ont donc été aménagés et un « jardin de spectacle et d'utilité proche de la nature » a été développé avec des « constructions upcycling ».

 **Année de création :**
2019

 **Lieu :** Mersch

 **Nombre d'enfants et de jeunes :** organisation de 19 sessions avec en moyenne 4 participants

 **Les ODD soutenus sont :**
3, 4, 5, 10, 12, 13, 17.

Le projet Youth(ful) nature est exclusivement financé par des dons.



TÉMOIGNAGE DE MME JOSANNETTE LOUTSCH DE LA FONDATION LOUTSCH-WEYDERT, QUI SOUTIENT LE PROJET MUSEK@KANNERDUERF

Madame Loutsch, pouvez-vous nous expliquer en quelques mots les raisons qui vous ont poussée à vous engager aux côtés de SOS Kannerduerf ?

J'ai toujours eu le souhait de m'engager socialement et d'être solidaire. De plus, la musique et la culture en général me touchent tout particulièrement. C'est la raison pour laquelle j'ai créé, en 2019, la Fondation Loutsch-Weydert qui a deux objectifs principaux : (i) promouvoir la musique, la culture et l'éducation, et (ii) apporter son soutien là où il est encore possible de faire la différence.

Depuis plusieurs années maintenant, je suivais de près SOS Kannerduerf Lëtzebuerg, qui est actif au niveau local au Luxembourg, et je participais souvent à des manifestations publiques organisées dans le Village d'Enfants de Mersch. Je me suis fortement identifiée à la philosophie que le père-fondateur, Hermann Gmeiner, a développée pour ces Villages d'Enfants.

Dans le cadre de son offre de mesures d'aide thérapeutique et de pédagogie curative, SOS Villages d'Enfants Luxembourg est déjà très actif dans les domaines de la pédagogie assistée par l'animal et la thérapie par l'art. L'idée des responsables de SOS Villages d'Enfants était d'élargir l'offre déjà existante et d'explorer dans quelle mesure la musique peut également être proposée dans ce domaine. C'est sur ce point que ma fondation voulait agir et apporter son soutien.

Pouvez-vous nous préciser, de façon plus détaillée, les objectifs du projet ?

Le fait de jouer de la musique et de chanter rend non seulement heureux, mais aussi, et plusieurs études l'ont déjà prouvé, les activités musicales et en particulier chanter ensemble, ont des effets très positifs sur la gestion des traumatismes. Chanter ensemble favorise la cohésion sociale. Des études récentes auprès d'enfants ont démontré que cet exercice en commun crée des liens familiaux plus forts que le sport en équipe.

En effet, la musique a manifestement de nombreuses vertus : elle apaise nos angoisses, est propice à la concentration, stimule la mémoire et facilite l'apprentissage. Elle favorise les relations au-delà des mots. Par voie de conséquence, la musique sert à stabiliser les émotions, et constitue un outil thérapeutique supplémentaire permettant de soutenir, en particulier, les enfants et jeunes qui subissent et vivent des crises de diverses natures.

Le concept du projet « Musek@Kannerduerf », qui prévoyait, dans un premier temps, une série d'ateliers afin d'évaluer l'intérêt des enfants et des jeunes pour cette forme d'expression, nous a convaincus. Les membres de notre Conseil d'administration étaient d'ailleurs totalement disposés et impatients de les soutenir.

Comment envisagez-vous la suite de votre partenariat avec SOS Kannerduerf Lëtzebuerg ? Quelle serait votre vision ? Quels développements futurs en attendez-vous ?

Après le franc succès de la première édition du projet, nous avons étendu notre engagement à une année, et une session d'ateliers supplémentaire est prévue très prochainement. En outre, il est très réjouissant de constater que, grâce à ce projet pilote, la musicothérapie est désormais proposée au Village d'Enfants à Mersch et ce grâce au soutien de l'Oeuvre nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte.

En pratique, nous sommes toujours en contact étroit avec les responsables de SOS Villages d'Enfants afin de poursuivre le développement de ce projet, pour avoir un feedback sur les besoins et les souhaits exprimés par les enfants et jeunes. En tout état de cause, notre fondation souhaite continuer à miser sur les effets positifs de la musique, et du chant en particulier, à suivre les développements subséquents dans le Village d'Enfants et apporter son soutien à des projets spécifiques.

Je souhaite conclure en disant que nous sommes très heureux que les portes du Village d'Enfants aient pu être ouvertes à la musique, et espérons qu'elles continueront encore longtemps à s'ouvrir en ce sens !



Nos actions (suite)

Être entendu

ENCOURAGER LA PARTICIPATION AUX PRISES DE DÉCISIONS

Les jeunes veulent évidemment avoir leur mot à dire et avoir une influence sur toutes les décisions concernant leur vie. Le fait que les jeunes apprennent d'abord à percevoir, puis ensuite à exprimer leurs propres idées, souhaits et besoins, est un axe important de leur développement.

En participant, ils constatent qu'ils sont entendus, que leurs intérêts sont pris au sérieux et que leur opinion compte. De cette manière, ils gagnent en indépendance et en confiance en eux, et se sentent également auto-efficaces.

Les enfants et les adolescents, en particulier, ayant une histoire de vie complexe, ont souvent un fort besoin de transparence, de participation et de contrôle. Cela contribue de manière significative à la création d'un cadre de vie sûr et à leur stabilisation intérieure.

LE KAJUPA - PARLEMENT DES ENFANTS ET DES JEUNES DE SOS KANNERDUERF LËTZEBUERG

Avec le Parlement des enfants et des jeunes, le KaJuPa (Kanner a Jugendparlament), SOS Village d'Enfants Luxembourg a créé en 2019 une initiative à laquelle les enfants et les jeunes pris en charge peuvent participer. Ils se réunissent régulièrement avec des représentants de l'institution afin de discuter et de faire des propositions.

L'objectif est de vivre la démocratie, de promouvoir la participation et de donner une voix à tous. En effet, être impliqué, avoir un accès à la vie de l'association et à son organisation et pouvoir ainsi participer à la prise des décisions, revêt de l'importance pour les enfants et les jeunes. Ceci constitue un élément de liaison entre le comité de direction ainsi que les enfants et les jeunes de SOS Kannerduerf Lëtzebuerg, permettant de renforcer leur sentiment d'appartenance et d'identification.

Le KaJuPa est composé de représentants des enfants et des jeunes des divers domaines d'activités de SOS Kannerduerf Lëtzebuerg. Ils sont élus lors d'une élection qui a lieu tous les deux ans, et chaque enfant, et chaque jeune, à la possibilité d'y participer.

En 2021, le KaJuPa s'est réuni 7 fois, dont 4 fois en workshops et 3 fois en séance plénière avec des représentants de la direction.

Les thèmes principaux des ateliers étaient « Vivre la participation » et « Qu'est-ce que la démocratie ? ». Une présentation du Parlement national des jeunes a, par exemple, été faite au cours de laquelle il a été débattu de la procédure pour devenir membre, du fonctionnement des réunions et de la suite donnée aux propositions du Parlement des jeunes.

Cela a permis aux enfants et aux jeunes de comprendre que leur travail au sein du KaJuPa, qui consiste à défendre leurs intérêts et leurs droits, se fait également sous une forme très similaire au niveau national.

En outre, des workshops ont permis de discuter de la signification de la démocratie, de la fonction de « représentant élu », et des droits et obligations qui vont de pair avec une telle responsabilité.



Année de création : 2019



Lieu : Mersch



Nombre d'enfants et de jeunes : 11 jeunes > 12 ans et 6 enfants < 12 ans.



Les ODD soutenus sont : 3, 4, 5, 10, 17.

Le KaJuPa est majoritairement financé par des dons.



TÉMOIGNAGE DE KATE* (16 ANS), MEMBRE DU KAJUPA

Qu'est-ce qui t'a motivé de t'engager au sein du KaJuPa ?

Je suis membre du KaJuPa depuis son lancement, et c'est mon deuxième mandat en tant que représentant des enfants et des jeunes encadrés par SOS Villages d'Enfants Luxembourg. À vrai dire, cela me tient à cœur de m'engager au sein du KaJuPa parce que cela me permet de participer activement à son fonctionnement et également de faire valoir notre voix. En effet, c'est un véritable forum d'expression où on a la possibilité d'être entendu et d'exprimer nos préoccupations. Dans ce contexte, les Plénières qui ont l'occasion de se tenir avec les représentants du comité de direction de SOS Villages d'Enfants Luxembourg sont particulièrement intéressantes. Elles nous permettent très concrètement (i) de faire part de nos souhaits, (ii) d'exprimer nos revendications, et (iii) de soumettre au débat des propositions d'amélioration pour le fonctionnement de SOS Villages d'Enfants. En pratique, nous avons déjà pu faire avancer quelques dossiers, ce qui représente un élément de motivation déterminant pour la poursuite de mon engagement au sein du KaJuPa.

Quels thèmes ont été traités par les membres du KaJuPa en 2021 ?

En 2021, nous nous sommes plus particulièrement penchés sur le fonctionnement de la démocratie ainsi que les rôles et tâches des représentants du KaJuPa dans le cadre d'une série d'ateliers. C'était un sujet assez complexe mais d'une importance primordiale dans la mesure où, en tant que représentants de tous les enfants et jeunes de SOS Villages d'Enfants, nous devons aussi savoir comment nous pouvons et devons assumer ce rôle tout en nous appropriant l'objectif ultime de cette fonction.

Je dois dire que j'ai beaucoup appris, et ceci bien au-delà de mon rôle au sein du KaJuPa. J'ai pu en tirer quelques enseignements pour ma vie d'adulte, et ma compréhension de la démocratie a pu être approfondie. Cela m'aidera sans nul doute lorsque je pourrai moi-même participer aux élections nationales pour la toute première fois.

* Pour des raisons de protection de l'enfance, les véritables noms des enfants et des jeunes ne sont pas mentionnés. L'âge et le genre indiqués correspondent à ceux des enfants et des jeunes avec lesquels les entretiens ont eu lieu.

Quels étaient selon toi les défis auxquels les enfants et les jeunes ont dû faire face en 2021 ?

L'année 2021 a été marquée par l'imprévisibilité, car il était difficile de planifier, de façon certaine, des activités en raison des nombreux cas de Covid-19.

Il va sans dire que cela a parfois été difficile. On pouvait se réjouir à l'avance d'une excursion qui, malheureusement, aura été annulée à la dernière minute, ou même que l'on ne puisse pas y participer soi-même.

Néanmoins, l'année 2021 était avec certitude déjà bien meilleure que l'année 2020, parce que nous étions déjà habitués à ces nombreuses situations imprévisibles.



Nos actions (suite)

LES COMPÉTENCES DE LA FONCTION DE « DÉLÉGUÉ-E À LA PROTECTION DES DROITS DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS » ONT ÉTÉ ÉLARGIES POUR ASSURER UN ACCOMPAGNEMENT RIGOUREUX À L'OCCASION DE SITUATIONS COMPLEXES TOUT EN VEILLANT À CE QUE LE BIEN-ÊTRE DE L'ENFANT RESTE AU CENTRE DE TOUTES LES PRÉOCCUPATIONS. NOTRE LONGUE EXPÉRIENCE ET LES APPRENTISSAGES RÉCENTS ONT ACCENTUÉ NOTRE VIGILANCE ET PERMIS DE PORTER UN REGARD AIGUISÉ SUR LES BESOINS DE CHAQUE ENFANT ET CHAQUE JEUNE EN FONCTION DE SA SITUATION SPÉCIFIQUE.

Josiane Eippers, Présidente

Être entendu

PROTÉGER LES DROITS DES ENFANTS ET DES JEUNES

L'objectif de la protection des droits de l'enfant est de défendre les enfants et les jeunes contre toutes les formes de violence, d'abus et de négligence.

Chez SOS Villages d'Enfants Luxembourg, cet objectif est décliné à différents niveaux. Des procédures mises en œuvre au niveau de l'organisation donnent aux professionnels une orientation et une sécurité d'action.

De plus, un-e délégué-e à la protection des droits des enfants et des adolescents, spécialement formé(e), est consulté(e) sur les questions relatives à la protection des droits de l'enfant. Son domaine de responsabilité comprend :

- la suggestion d'actions préventives ;
- l'aide à l'évaluation des risques ;
- l'accompagnement dans les situations de dépassement de limites.

Il-elle est également disponible en tant que personne de contact à laquelle les personnes concernées peuvent s'adresser en cas d'incidents actuels ou passés.

Cet engagement, envers le respect des droits des personnes, encadrées par SOS Village d'Enfants, qui se trouvent dans une situation de vulnérabilité particulière, s'inscrit dans une approche qualité, car chercher à améliorer la qualité de la prise en charge va de pair avec une intégration de mécanismes de contrôle dans le travail en vue d'une évaluation des actions et d'une détection de facteurs à risques potentiels.

Pour renforcer cette démarche externe, SOS Villages d'Enfants Luxembourg est membre du « Dispositif Bientraitance » depuis 2020. Ce réseau est né de la synergie de plusieurs organisations luxembourgeoises à but non lucratif qui s'engagent à prévenir les abus et à promouvoir des comportements bienveillants et valorisants auprès de tous les acteurs, et surtout auprès des personnes vulnérables.



Année de création : Le poste du/ de la délégué-e à la protection des droits des enfants et des adolescents a été créé en 2019.



Lieu : Mersch



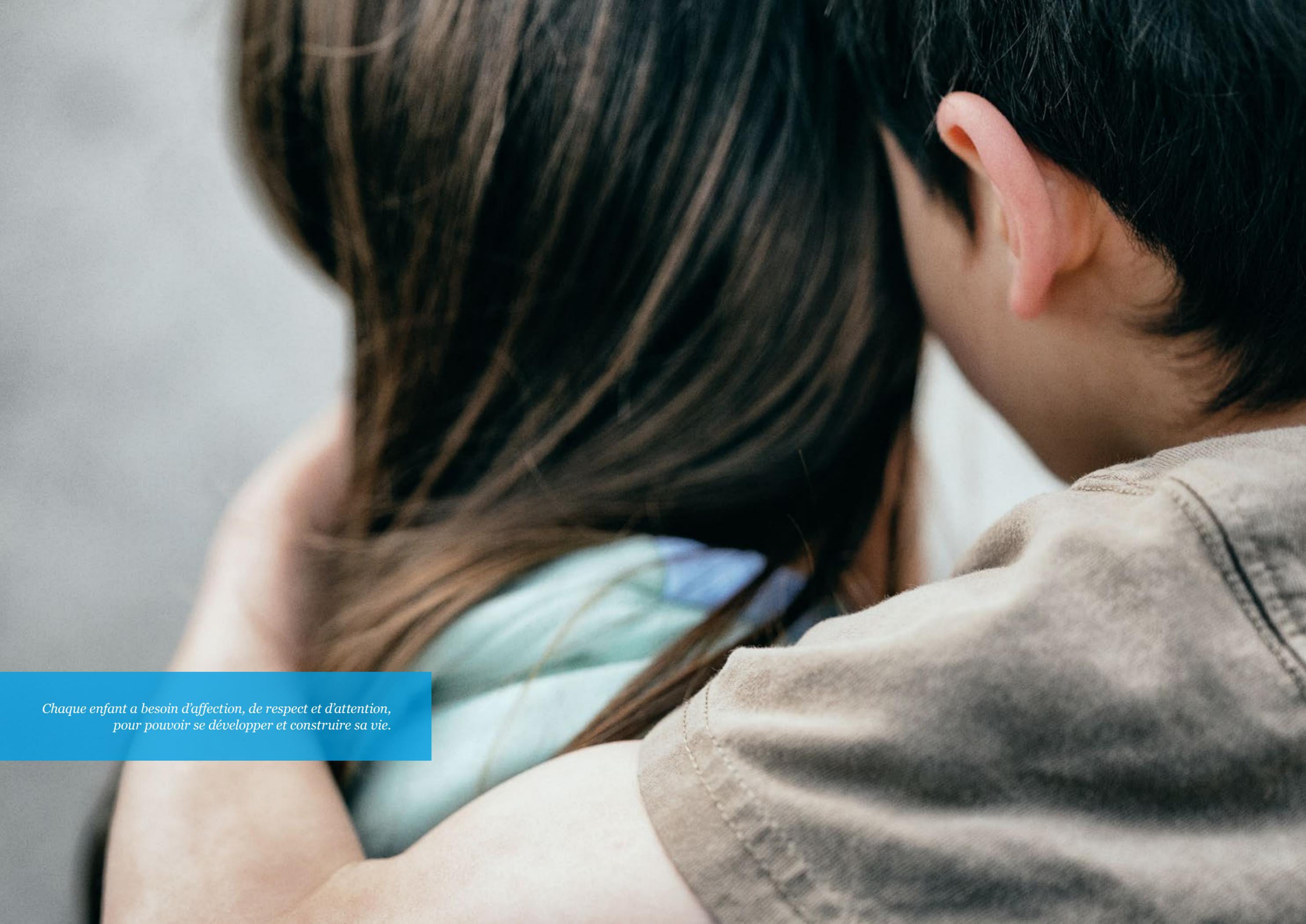
Nombre d'enfants et de jeunes : ce service s'adresse à tous les enfants et jeunes actuellement encadrés et qui ont été encadrés depuis 1968.



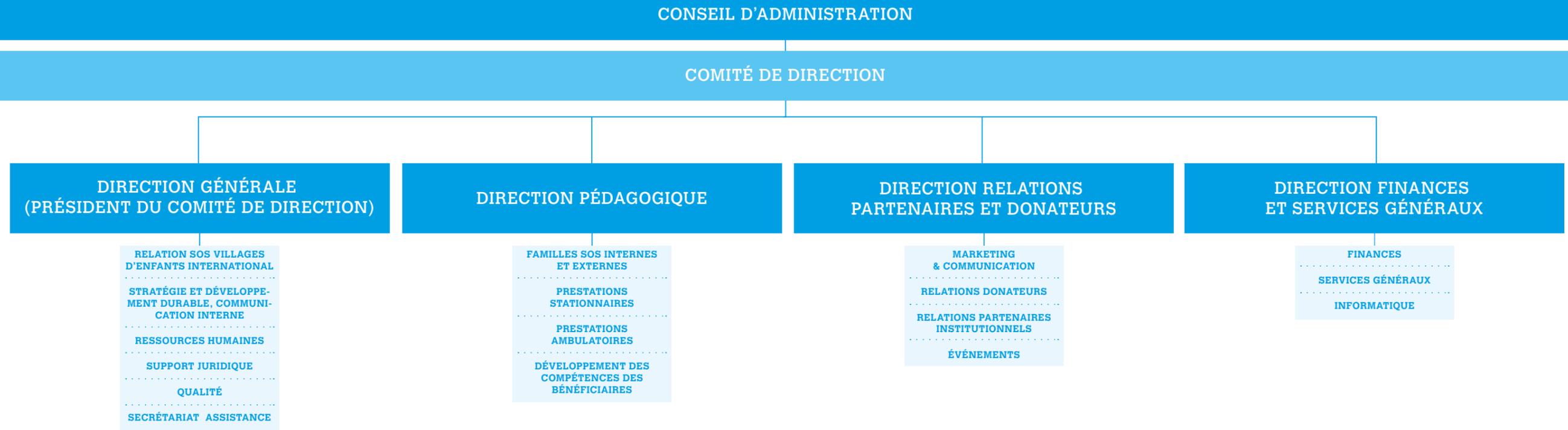
Les ODD soutenus sont : 3, 4, 5, 10, 17.

Le/la délégué-e à la protection des droits des enfants et des adolescents est exclusivement financé(e) par des dons.





*Chaque enfant a besoin d'affection, de respect et d'attention,
pour pouvoir se développer et construire sa vie.*



Une DPD externe (Déléguée à la Protection des Données) est chargée d'assurer la conformité et la sécurité du traitement de données personnelles au sein de la Fondation.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION LÉTZEBUERGER KANNERDUERF (AU 31.12.2021)

Les membres du Conseil d'administration exercent leur mandat à titre honoraire.

EIPPERS Josiane
Présidente

FRANCK Vincent
Vice-Président

OSCH Eric
Trésorier

THEIN Marc
Secrétaire

FOXIUS Alain
Secrétaire adjoint

ADAM Claude
Administrateur

BODSON Marc
Administrateur

DUPONG Valérie
Administratrice

GAASCH Renée-Anne
Administratrice

HENGESCH Myriam
Administratrice

HOFFMANN Jean-Marie
Administrateur

MALHERBE Michel
Administrateur

SCHMIT Georges
Administrateur

TRAUFFLER Yves
Administrateur

WEYCKER Félicie
Administratrice

ZIPFEL Maggy
Administratrice

Nous regrettons le départ inopiné de notre cher collègue Monsieur Alphonse Hoffmann.

† 20.05.2021

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



De gauche à droite: M. Marc Bodson, M. Georges Schmit, Mme Félicie Weycker, M. Yves Trauffler, Mme Renée-Anne Gaasch, M. Jean-Marie Hoffmann, Mme Josiane Eippers, M. Vincent Franck, M. Eric Osch



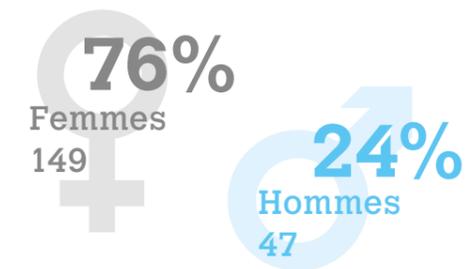
Nos collaboratrices et collaborateurs

UN GRAND MERCI À TOUS NOS EMPLOYÉ-E-S QUI, EN 2021, ONT UNE FOIS DE PLUS DÉMONTRÉ DE LA TÉNACITÉ ET UNE PERSÉVÉRANCE À TOUTE ÉPREUVE POUR MAINTENIR L'ACTIVITÉ ET QUI, PAR LEUR ENGAGEMENT SANS FAILLE, LEUR GRANDE FLEXIBILITÉ ET LEUR CAPACITÉ D'ADAPTATION, ONT PU GARANTIR UNE PRISE EN CHARGE QUALITATIVE.

Jean-Paul Karpen, Directeur général

APERÇU GÉNÉRAL

Afin de remplir sa mission, SOS Kannerduerf Lëtzebuerg peut compter sur des collaboratrices et collaborateurs compétents et motivés. En 2021, le nombre moyen de salarié-e-s de la Fondation est de 181, soit une augmentation de 6% par rapport à l'année précédente (170). Le nombre de salarié-e-s au 31 décembre 2021 est de 196, soit une augmentation de 6% par rapport à l'exercice précédent (185).



Le Comité de direction (de g. à d.): Robby Jhari, Directeur Finances et Services généraux; Karin Kiesendahl, Directrice pédagogique; Cynthia Conzemius, Directrice Relations partenaires et donateurs; et Jean-Paul Karpen, Directeur général et Président du Comité de direction

Nos actions de formation continue

L'IMPORTANCE DE LA FORMATION CONTINUE

La formation continue est un apport essentiel au renforcement des ressources professionnelles et personnelles des collaborateurs et collaboratrices chargé-e-s de l'accueil et de l'encadrement d'enfants et d'adolescents en souffrance psychique.

PÉDAGOGIE DU TRAUMATISME

Depuis 2014, SOS Kannerduerf Lëtzebuerg, en coopération avec « Welle GmbH Zentrum für Traumapädagogik » de Hanau, organise régulièrement des formations en cours d'emploi sur 3 ans en pédagogie du traumatisme « berufsbegleitende Ausbildung zum Traumapädagogen / zur Traumapädagogin ». Ces formations ont lieu sur site à Mersch.

Une troisième édition de la formation en pédagogie du traumatisme a débuté en 2021. 18 professionnels du secteur de l'aide à l'enfance y participent.

Depuis 2018, SOS Kannerduerf Lëtzebuerg organise des journées de conférences annuelles dédiées à ce sujet.

Les 29 et 30 novembre avait lieu la troisième conférence internationale de la pédagogie du traumatisme organisée par SOS Kannerduerf Lëtzebuerg. Cette année, la conférence a eu lieu sous forme hybride. La grande majorité des 316 participants ont suivi les discours via Livestream, en alternance avec des groupes de collaborateurs-trices internes en présentiel.

Formation continue

MALGRÉ LA PANDÉMIE, NOS COLLABORATEURS ET COLLABORATRICES ONT CONTINUÉ À SE FORMER. EN EFFET, NOTRE APPROCHE CONSISTE À ENCOURAGER NOS COLLABORATEURS/COLLABORATRICES À SE FORMER CONSTAMMENT ET NOUS NOUS ENGAGEONS EN FAVEUR D'UNE AMÉLIORATION CONTINUE DES COMPÉTENCES, AUSSI BIEN AU NIVEAU DES SOFT SKILLS QUE DES COMPÉTENCES TECHNIQUES.

Karin Kiesendahl, Directrice pédagogique



Conférence internationale de la pédagogie de traumatisme : une partie des responsables de SOS Kannerduerf Lëtzebuerg (de g. à dr.), M. Jean-Paul Karpen, Mme Alexandra Helminger, Mme Karin Kirsch, Mme Dareen Nelting, Mme Melanie Reinert et Mme Karin Kiesendahl avec les orateurs Jacob Bausum (2^{ème} de gauche) et Wilma Weiss (1^{ère} de droite)

Bâtiments et infrastructures



Le Schneider Haff à Alzingen

Généralités

La plupart des immeubles appartenant à la Fondation Lëtzebuurger Kannerduerf proviennent de donations ou de legs. Les immobilisations se composent de terrains, constructions, installations, outillage et mobilier nécessaires au fonctionnement des activités de la Fondation.

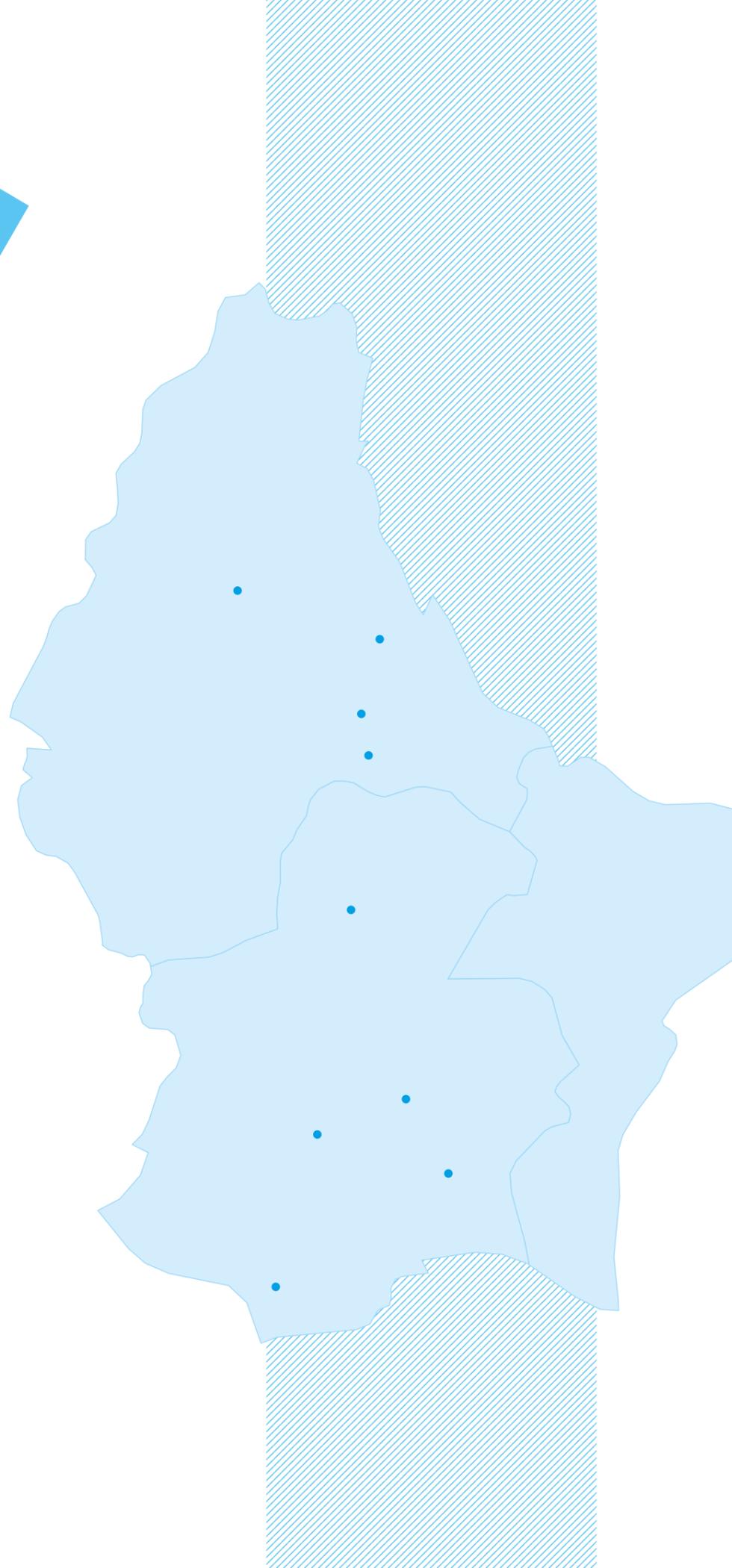
L'objet social de la Fondation, d'offrir un foyer et un accueil thérapeutique à des enfants dans le besoin, se déroule dans l'enceinte sécurisée que sont les maisons dont la Fondation est le propriétaire. Les premières maisons du parc immobilier de la Fondation datent plus de 50 ans. Elles sont presque entièrement amorties. Ces maisons nécessitent des rénovations et des mises à jour aux normes de sécurité, de pédagogie thérapeutique et de prise en charge d'enfants. La Fondation a d'ores et déjà entamé, et continuera de planifier pour les années à venir, de grands projets de dépenses d'investissement en infrastructure. La Fondation prévoit sa stratégie de liquidités et sa capacité d'autofinancement en tenant compte de ces impératifs.

L'état contribue en principe aux frais de transformation exécutés pour répondre à un besoin spécifique de la Fondation.

Bâtiments et infrastructures

SOS Village d'Enfants à Mersch

MAISON 1	FAMILLE SOS
MAISON 2	FAMILLE SOS
MAISON 3	CENTRE SOCIO-THÉRAPEUTIQUE KLICKKLACK
MAISON 4	FOYER D'ACCUEIL JOUR ET NUIT
MAISON 5	FOYER D'ACCUEIL JOUR ET NUIT
MAISON 6	FAMILLE SOS
MAISON 7	FORMATION PRÉPROFESSIONNELLE, ANTENNE FAMILIALE
MAISON 8	FAMILLE SOS
MAISON 9	FAMILLE SOS
MAISON 10	BÂTIMENT ADMINISTRATIF, FORMATION PRÉPROFESSIONNELLE, ANTENNE FAMILIALE
MAISON 11	FOYER D'ACCUEIL JOUR ET NUIT
MAISON 12	FOYER D'ACCUEIL JOUR ET NUIT
HALL TECHNIQUE ET THÉRAPEUTIQUE	
CENTRE PÉDAGOGIQUE ASSISTÉ PAR L'ANIMAL	



Sites externes

FOYERS D'ACCUEIL JOUR ET NUIT	
FOYER CALES	LUXEMBOURG
FOYER LEIR	LUXEMBOURG
SCHNEIDER HAFF	ALZINGEN
SACCLY	ERPELDANGE/SÛRE
« GROOLJER HAUS »	GRALINGEN
LOGEMENT ENCADRÉ	
MAISON	HAMM
MAISON	BEGGEN
MAISON	LEUDELANGE
APPARTEMENT 1	LUXEMBOURG
APPARTEMENT 2	LUXEMBOURG
APPARTEMENT 3	LUXEMBOURG
APPARTEMENT 4	LUXEMBOURG
APPARTEMENT 1	ESCH-SUR-ALZETTE
APPARTEMENT 2	ESCH-SUR-ALZETTE
APPARTEMENT	SCHIEREN
RÉSIDENCE	MERSCH
ANTENNE FAMILIALE	
NORD	NOCHER
SUD	ESCH-SUR-ALZETTE
CENTRE	MERSCH



La Fondation Lëtzebuenger Kannerduerf (« la Fondation ») est une fondation au sens de la loi du 21 avril 1928 et a été constituée le 29 mars 1973. La Fondation Lëtzebuenger Kannerduerf est habilitée à recevoir des dons en espèces déductibles dans le chef des donateurs comme dépenses spéciales dans les limites fixées par l'article 109, alinéa 1 no 3 L.I.R.

Si les sommes collectées sont dédiées à un projet spécifique et si elles dépassent les besoins de ce projet ou si des contraintes opérationnelles ne permettent pas sa poursuite, la Fondation utilisera les fonds pour des programmes de même nature et en conformité avec son objet statutaire, comme pour les sommes collectées non dédiées à un projet spécifique.

L'audit des comptes annuels de l'exercice 2021 de la Fondation Lëtzebuenger Kannerduerf a été effectué par le réviseur d'entreprises agréé EY s.a.

La Fondation Lëtzebuenger Kannerduerf est conventionnée avec le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse. La Fondation travaille étroitement avec l'Office National de l'Enfance et bénéficie à ce titre de subventions.

La Fondation Lëtzebuenger Kannerduerf est membre de l'association «Don en confiance», promotrice du respect d'un code de bonne conduite des organismes faisant appel à la générosité du public.



Cotisations, dons et collectes

Les cotisations, dons et collectes se composent de:
(exprimés en EUR)

DONS	2.071.096,39
LEGS	700.417,69
TOTAL DES DONS ET LEGS	2.771.514,08
DOTATIONS AUX FONDS DÉDIÉS	-659.278,52
COTISATIONS, DONS ET COLLECTES	2.112.235,56

Les dons dédiés reçus, c.-à-d. destinés à soutenir une cause ou un projet spécifique sont utilisés selon les vœux du donateur. Les dons et legs non utilisés au 31.12.2021 pour un montant d'EUR **659.278,52** sont affectés au poste « fonds dédiés » du passif du bilan.

Extraits des comptes
au 31.12.2021

ACTIF		
	Exercice courant	Exercice précédent
C. <u>ACTIF IMMOBILISÉ</u>	22.088.573,20	18.743.765,59
I. <u>Immobilisations incorporelles</u>		
2. Concessions, brevets, licences, marques, ainsi que droits et valeurs similaires	60.568,64	67.628,40
II. <u>Immobilisations corporelles</u>		
1. Terrains et constructions	18.025.491,29	14.547.125,37
3. Autres installations, outillage et mobilier	3.872.714,36	3.878.052,47
4. Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	129.798,91	250.959,35
	<u>22.028.004,56</u>	<u>18.676.137,19</u>
D. <u>ACTIF CIRCULANT</u>	38.803.827,63	39.483.709,87
II. <u>Créances</u>		
4. Autres créances		
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	5.648.169,29	4.241.858,44
III. <u>Valeurs mobilières</u>		
3. Autres valeurs mobilières	27.493,68	0,00
IV. <u>Avoirs en banques, avoirs en comptes de chèques postaux et en caisse</u>	33.128.164,66	35.241.851,43
E. <u>COMPTES DE RÉGULARISATION</u>	120.018,61	250.438,00
<u>TOTAL DU BILAN (ACTIF)</u>	<u>61.012.419,44</u>	<u>58.477.913,46</u>

Extraits des comptes
au 31.12.2021 (SUITE)

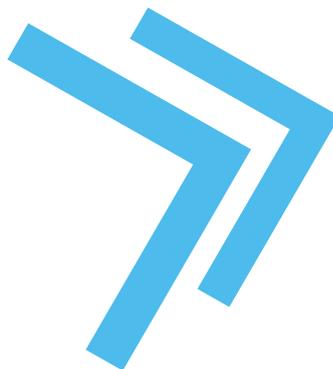
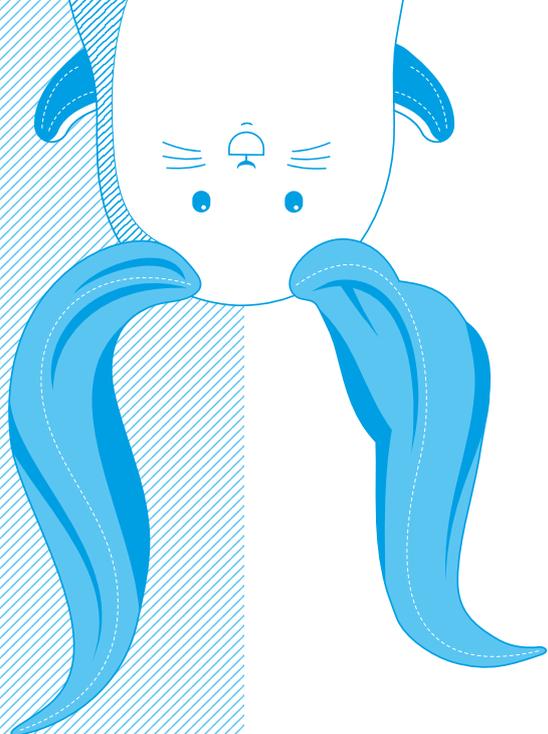
FONDS PROPRES ET PASSIF		
	Exercice courant	Exercice précédent
A. <u>FONDS PROPRES</u>	47.472.807,82	45.457.832,06
Fonds associatifs	23.798.349,35	23.798.349,35
Autres réserves	9.284.744,58	6.277.862,92
Résultats reportés	7.075.245,61	7.625.584,17
Résultat de l'exercice	-673.557,99	-550.338,56
Subventions d'investissements en capital	7.988.026,27	8.306.374,18
<u>FONDS DÉDIÉS</u>	11.648.444,26	11.189.625,28
B. <u>PROVISIONS</u>	785.980,25	473.160,80
C. <u>DETTES</u>	1.061.435,46	1.313.443,67
4. Dettes sur achats et prestations de services		
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	329.755,20	393.290,51
8. Autres dettes	731.680,26	920.153,16
a) Dettes fiscales	33.486,46	278.133,11
b) Dettes au titre de la sécurité sociale	344.950,23	319.601,47
c) Autres dettes		
i) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	353.243,57	322.418,58
D. <u>COMPTES DE RÉGULARISATION</u>	43.751,65	43.851,65
<u>TOTAL DU BILAN (FONDS PROPRES ET PASSIF)</u>	<u>61.012.419,44</u>	<u>58.477.913,46</u>

Extraits des comptes au 31.12.2021 (SUIITE)

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

	Exercice courant	Exercice précédent
1. Chiffre d'affaires net	17.916.367,09	15.242.701,12
Cotisations, dons et collectes	2.112.235,56	1.342.958,88
Subventions d'exploitation	15.804.131,53	13.899.742,24
4. Autres produits d'exploitation	1.490.420,96	1.153.683,24
5. Matières premières et consommables et autres charges externes	-3.075.190,89	-2.862.363,24
a) Matières premières et consommables	-1.038.403,85	-1.005.756,73
b) Autres charges externes	-2.036.787,04	-1.856.606,51
6. Frais de personnel	-15.251.008,81	-12.829.981,97
a) Salaires et traitements	-12.785.358,70	-10.965.364,49
b) Charges sociales	-2.025.775,22	-1.712.063,30
i) couvrant les pensions	-1.187.744,72	-1.035.938,53
ii) autres charges sociales	-838.030,50	-676.124,77
c) Autres frais de personnel	-439.874,89	-152.554,18
7. Corrections de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles	-1.131.821,60	-921.854,93
8. Autres charges d'exploitation	-622.374,32	-335.868,26
11. Autres intérêts et autres produits financiers	49,58	3.345,48
18. Résultat de l'exercice	-673.557,99	-550.338,56





Sous le Haut Patronage de S.A.R.
la Grande-Duchesse

Fondation Lëtzebuurger Kannerduerf
10, rue Hermann Gmeiner
L-7534 Mersch

T (+352) 32 90 03 – 1
info@kannerduerf.lu
www.kannerduerf.lu

design by jcds.lu



Imprimerie OSSA, Niederanven

